



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

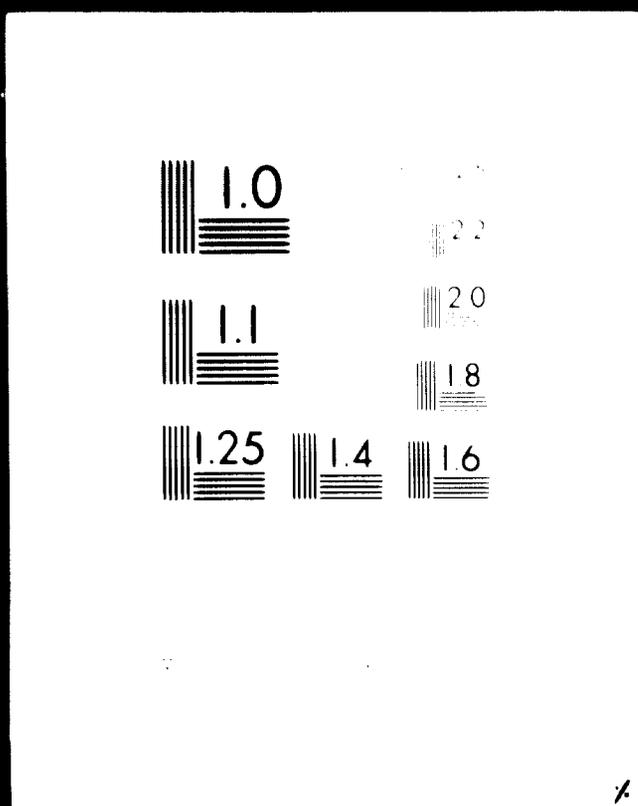
Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

1 OF 1



24 x
E

We request that some of the pages in the microfiche copy of the report may not be up to the proper legibility standards even though the best possible copy was used for preparing the master fiche.

PROJET TOGO 76/008

02128

Togo.

PROGRAMME DE TRAVAIL

1 9 7 7 1 9 7 9

00323

Présenté par Edmond LARESE
Expert - Ingénieur Mécanicien
Chef de Projet

Lama-Kara, le 20 avril 1977

Le présent PROGRAMME DE TRAVAIL a été adressé à :

(2) - Monsieur G. P. VELIKY, Directeur de la Division des Opérations Industrielles - ONUDI - Vienne.

(1) - Monsieur le Chef des Services de Coordination de l'Assistance Technique - Commission Economique pour E C A
Africa Hall - Addis-Abéba

(2) - Monsieur M O L T, Représentant - Résident du PNUD à Lomé

(1) - Monsieur CUENDET, Conseiller Hors-Siège de l'ONU

(1) - Monsieur A. M. KINDE, Directeur Général du Centre National de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (CNPPME)

(1) - Monsieur G. LATORTUE, Directeur de Projet ONUDI

(1) - Monsieur TCHAMSI, Directeur du Bureau Régional du Plan pour les régions des Savanes et de la Kara.

"Le présent programme de travail n'a pas encore été approuvé par la Direction des Opérations de l'Assistance Technique, qui ne partage donc pas nécessairement les opinions qui y sont exprimées".

S O M M A I R E

Pages

- I - O B J E T D E L ' E T U D E
- II - R E M E R C I E M E N T S
- III - C O N C L U S I O N

C A R T E D U T O G O

IV - R E N S E I G N E M E N T S S U R L A R E G I O N N O R D - T O G O

- 41 - Situation géographique
- 42 - Situation démographique
- 43 - Situation économique
- 44 - Situation socio-culturelle

V - D E F I N I T I O N G E N E R A L E D U P R O J E T

- 51 - Présentation du projet
- 52 - Objectifs du projet

VI - L E S A C T I V I T E S D E L ' E X P E R T D U R A N T L A P E R I O D E V I S E E

- 61 - Description des activités
- 62 - Diagnostic sur le fonctionnement de l'atelier **Central** de Lomé
- 63 - Commentaire sur la création d'une fonderie

VII - P R O G R A M M E D E T R A V A I L P O U R L ' E X E C U T I O N D U P R O J E T

- 71 - Introduction
- 72 - Programme de + la direction de Lomé.
- 73 - Programme de travail pour la direction Régionale du Nord-Togo
- 74 - Planning de réalisation du programme de travail.

SOMMAIRE (S U I T E)

Pages

VII - ETUDE DES CONTRIBUTIONS

- 81 - Contributions en personnel
- 82 - Contributions en construction
- 83 - Contributions en matériel

IX - ETUDE DES BUDGETS

- 91 - Introduction
- 92 - Rapport sur l'état du projet - Contribution PNUD/ONUUDI
- 93 - Rapport sur l'état du Projet - Contribution du Gouvernement
- 94 - Rapport sur le personnel ONUUDI
- 95 - Rapport sur le personnel du Gouvernement
- 96 - Rapport sur l'équipement et la construction Contribution du Gouvernement

ANNEXES

- 1 - Situation des études de projet pour la région Nord-Togo.
- 2 - Etude des fonctions de la Direction Régionale Nord-Togo
- 3 - 6 descriptions de postes d'experts et volontaires
- 4 - Liste du matériel à commander pour l'atelier central

I - OBJET DE L'ETUDE

1.

Cette étude a pour objet de définir le programme de travail à suivre pour mener à bon terme le Projet TOG-76/008, d'assistance au Centre National de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises du Togo.

Ce programme de travail sera suivi, tous les 6 mois, d'un rapport d'activité qui permettra de suivre l'évolution du Projet et de comparer les prévisions avec les réalisations faites au cours des différents semestres.

II - REMERCIEMENTS

Le jour de son arrivée, l'Expert a reçu un chaleureux accueil de la part de :

- M. EDORH , Directeur Général du CNPPME par intérim
- M. LATORTUE , Directeur de Projet ONUDI
- M. M O L T , Représentant - Résident du PNUD à Lomé
- M. K O T A , Adjoint du Représentant - Résident

L'Expert les remercie tous de leur intérêt et de leur aide pour l'accomplissement de sa mission.

L'expert remercie aussi M. TCHAMSI, Directeur Régional de la Direction du Plan, pour l'aide et les conseils qu'il lui a apportés tant pour son installation personnelle que professionnelle. La gentillesse et la compétence de Mr. TCHAMSI seront un support sérieux pour la réussite du Domaine Industriel de Lama-Kara.

L'expert précise que les contacts et relations de travail avec la Direction et les services du CNPPME s'effectuent dans une franche ambiance de collaboration. Il apprécie la conscience professionnelle de ces cadres et il les remercie vivement pour tous les renseignements et recommandations dont il a pu bénéficier pour commencer dans de bonnes conditions sa mission.

L'expert, dès son arrivée, a pris connaissance de l'intéressant travail qu'il doit réaliser durant son séjour de trois ans au Togo. L'expérience acquise par les cadres du CNPPME, au contact de l'excellent animateur qu'est M. LATORTUE, va faciliter grandement la mission de l'expert pour son action sur Lomé.

On trouvera, à l'intérieur des différents chapitres de cette étude, les activités prévues pour la réalisation du nouveau plan d'opération. Ces activités devraient se réaliser dans les délais si tous les moyens énumérés dans le plan d'opération sont mis en place pour le 2 Janvier 1975.

Les priorités du programme sont :

- L'étude de l'organisation administrative et structurelle de la Direction Régionale du CNPPME pour la région du Nord-Togo ;
- La mise en place des moyens humains et matériels ;
- La définition des méthodes de travail, d'études de projet, d'assistance aux entreprises, de contrôle des activités et de calcul des coûts ;
- La préparation de stages et de séminaires de formation ;
- La sélection des promoteurs capables de suivre et d'appliquer les conseils et de promouvoir la petite et moyenne entreprise togolaise.

Les activités pour la réalisation de ce programme sont énumérés à l'intérieur du chapitre VII - "PROGRAMME DE TRAVAIL POUR L'EXECUTION DU PROJET".

Durant la semaine par mois qu'il doit passer à Lomé, et dans la mesure de son temps disponible, l'expert va :

- Réorganiser et animer l'Atelier Central avec l'assistance de l'Expert associé demandé pour cet atelier et du Chef d'atelier togolais ;
- Provoquer une réunion avec les chefs d'entreprise du Domaine Industriel, pour avoir leurs avis sur le mode d'assistance que le nouveau projet pourrait leur apporter et sur les compléments de formation à donner à leurs collaborateurs ;
- Demander aux cadres du CNPPME quels sont les sujets qu'ils désiraient voir traiter durant les séminaires à planifier pour leur perfectionnement.

Après le travail de formation sur la gestion des entreprises réalisé par M. LATORTUE, l'expert pense que maintenant, les chefs d'entreprises sont aptes à assimiler les principes d'amélioration de la productivité, les conditions techniques d'utilisation de leur matériel, les principes de l'étude du travail et de l'analyse de la valeur, etc...

Le Domaine Industriel de Lama-Kara sera situé sur la route internationale LOME-OUAGADOUGOU, sur une superficie de 87 hectares dont 10 sont en cours de viabilisation, et à environ 4 km du centre de la ville.

La gestion de ce domaine industriel sera assurée par le CNPPME. Pour faire, la Direction Générale du CNPPME a décidé d'installer une Direction Régionale et de détacher à Lama-Kara un Directeur Régional et un certain nombre de cadres et employés.

Les travaux de nivellement du terrain et d'aménagement des voies de circulation ont débuté le 4 Avril. Pour cause de panne d'engin, ces travaux sont arrêtés depuis le 7 Avril. On peut espérer qu'ils reprendront vers le 20 Avril, après que le service des Travaux Publics ait reçu la pièce de rechange pour remettre en état l'engin.

La demande de branchement électrique du Domaine Industriel a été adressée le 31 Mars 1977 à Monsieur le Directeur Général de la Compagnie Energie Electrique du Togo. Cette demande porte sur :

- 1 branchement provisoire de 100 KVA - délai : 3 mois
- 1 " " de 200 KVA - délai : 12 mois
- 1 branchement de 400 KVA - délai : 24 mois.

L'installation d'unités industrielles sur le domaine industriel de Lama-Kara prend du retard. Si l'on veut que ce domaine industriel devienne une réalité, il va falloir intervenir auprès des banques pour que le financement des projets s'effectue avec moins de rigueur et dans les délais les plus brefs. Les banques doivent prendre en considération le capital de confiance qui s'est constitué autour du CNPPME, c'est-à-dire, qu'avec l'aide de ce Centre, créer une Entreprise n'est plus une aventure.

L'étude des besoins en personnel est développée à l'intérieur du chapitre VIII - "ETUDE DES CONTRIBUTIONS". La qualification de la main-d'œuvre de la région est considérée comme très faible. Les entrepreneurs vont devoir faire venir des ouvriers qualifiés de Lomé. Mais ce n'est pas suffisant ; un effort d'assistance professionnelle devra être fait pendant au moins une période de deux ans. C'est pourquoi, en plus de l'aide en techniciens qui sera apportée par l'ONDI, l'Expert, par lettre du 13 Avril adressée à Monsieur KTOLE, a demandé l'assistance de deux techniciens à l'Association Française des Volontaires du Proche,

Sur le plan méthodes de travail à mettre en place pour organiser les PME Togolaises, il est nécessaire de tenir compte de certaines exigences de vie traditionnelle. Pour cela, le projet va s'astreindre à appliquer des méthodes pour :

- 1°) - Obtenir la confiance des Chefs d'entreprises encadrés ;
- 2°) - Obtenir des résultats en fonction des exigences de l'arrangement social et climatique et du niveau des individus à tous les échelons.

L'essentiel, et l'expert après 3 mois de présence dans le pays, pense qu'il est acquis, c'est de travailler avec des entrepreneurs qui veulent absolument réussir par leur esprit d'entreprendre et leur sérieux dans le travail.

Durant cette première période, la principale difficulté rencontrée par l'expert a été de recueillir tous les renseignements nécessaires à l'étude de son programme de travail. Les directions régionales des différents services administratifs de l'Etat ont, presque toujours, quand on leur demande un renseignement, pour réponse : "Renseignez-vous à Lomé". Le fait d'être installé trop rapidement à Lama-Kara a pour conséquence :

- 1°) - des pertes de temps dans l'accomplissement des tâches ;
- 2°) - le programme de travail pour le Centre de Lomé n'a pu être étudié dans ses moindres détails.

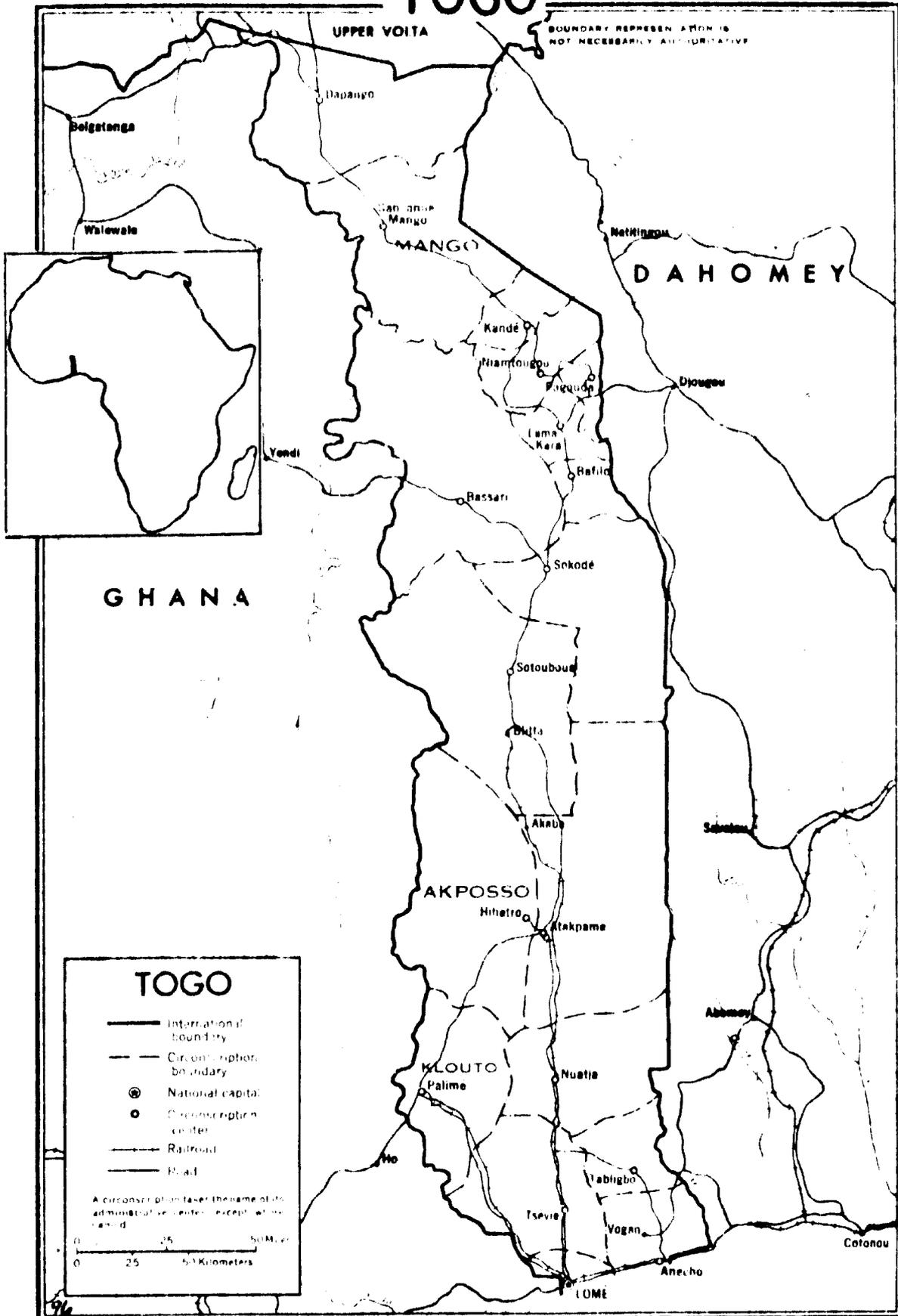
Pour compenser l'effet de son éloignement et pour ne pas entraîner une rupture trop brutale que causera le départ de M. LATORTUE, l'expert propose qu'environ 12 mois de consultant soient retenus pour assister le Directeur du Centre de Lomé.

Pour se perfectionner sur les méthodes de gestion de domaines industriels et d'organismes de promotion des petites et moyennes entreprises, l'expert demande à visiter l'Office de Promotion des Entreprises Voltaïques (OPEV). Ce sera, pour lui, l'occasion de faire la connaissance de Monsieur le Directeur Général de cet Office et de Monsieur KONTRIFIAS, Directeur du Projet ONUDI.

Pour favoriser l'intégration dans le projet des experts associés et des Volontaires des Nations Unies, l'expert recommande que le service de recrutement du Siège de l'ONU fasse parvenir, aussitôt, le nombre de membres des familles qui doivent accompagner les candidats, afin de leur procurer, dès leur arrivée, un logement convenablement aménagé.

L'expert termine cette conclusion en souhaitant qu'une franche et cordiale collaboration règne entre M. KINOH, Directeur Général du CNPPE, M. G. OYEKSSI, Directeur Régional pour le Nord, et les cadres nationaux et les experts du Projet. Le travail devra être fait dans la confiance, et le respect des attributions et des responsabilités de chacun. C'est à ces seules conditions que le projet réussira, et c'est ce qu'espère l'expert.

TOGO



Base 54917 10 68

IV - RENSEIGNEMENTS SUR LA REGION NORD-TOGO

41 - SITUATION GEOGRAPHIQUE

La Région Nord-Togo comprend : la Région Centrale, la Région de la Kara et la Région des Savanes. Elle est limitée au Sud par la Région des Plateaux, au Nord par la frontière de la Haute-Volta, à l'Est par la frontière du Bénin et à l'Ouest par celle du Ghana.

La plus grande partie de la Région Nord-Togo, d'une superficie de 33 220 Km², soit les 60 % de la superficie totale du pays, est située sur la zone montagneuse et celle des plateaux. Les principaux sommets sont : le Mont Alédjo (850 m), le Mont Fazao (844 m), le Mont Koranza (787 m) et le Mont Cabrais (779 m).

Le chef-lieu de la Région Centrale est la ville de Sokodé, celui de la Région de la Kara est la Ville de Lama-Kara et celui de la Région des Savanes est la Ville de Dapaon.

Les principaux cours d'eau de la Région sont : l'Oti, le Koumongou, la Kara, le Mè, l'Anié, le Mono et l'Ogou.

Le climat de la Région est de type Sud-Soudanien. La saison des pluies a lieu de Mai à Septembre. La pluviométrie atteint une moyenne annuelle d'environ 1 000 à 1 200 mm pour la Région des Savanes et de 1 200 à 1 400 mm pour la Région Centrale. Les températures mini et maxi sont d'environ de 18 à 42° C pour la Région des Savanes et de 18 à 38° C pour la Région Centrale.

42 - SITUATION DEMOGRAPHIQUE

Le taux d'accroissement de la population du Pays est de 2,7 %. L'accroissement de la population de la Région Nord-Togo devrait progresser par le retour dans cette région des habitants qui s'étaient déplacés vers les centres plus industrialisés, tel que Lomé. Ceci grâce à l'effort du Gouvernement Togolais qui a décidé le développement de cette région par la construction de retenues d'eau, la modernisation de l'agriculture, l'agrandissement des surfaces cultivées, la création de l'Aéroport International de Niamtougou et celle d'entreprises agro-industrielles. Toutes ces réalisations vont favoriser la création d'emplois et par conséquent le revenu par habitant. Les populations de la Région sont relevés sur le tableau ci-après.

... / ...

Region	Number of Villages	Designation	Number of Villages	Number of Villages	Number of Villages	TOTAL
CENTRAL		Agoulo	3 758			
		Kumali	2 011			
		Kro-Kro	2 817			
		Kouakou	2 512			
		Parriso	2 817			
		Tchamba	10 530			
	Total	29 213	29 213	65	47 826	106 089
WEST		Agbanigou	2 007			
		Tchintou	2 832			
		Kanmonde	2 096			
	Total	15 487	15 487	17	25 164	
SOUTH		Kibou	4 095			
		Agoulo	2 011			
		Agoulo	2 011			
	Total	8 117	8 117	14	97 132	12 288
EAST		Agoulo	2 011			
		Agoulo	2 011			
		Agoulo	2 011			
		Agoulo	2 011			
		Agoulo	2 011			
		Agoulo	2 011			
	Total	10 117	10 117	11	170 772	180 085
WEST		Agoulo	2 011			
		Agoulo	2 011			
		Agoulo	2 011			
	Total	2 580	2 580	17	42 814	48 476
TOTAL						170 871

1. The data in this table are based on the 1970 census of the population and housing of the Ivory Coast. The data are preliminary and subject to revision.

Les principales activités de la Région Nord-Togo portent sur :

L'agriculture

La région a une vocation agricole. Si son développement a été lent, l'Etat, dans le cadre du troisième plan quinquennal, a prévu des programmes importants de production. L'objectif n° 1 est de développer les cultures vivrières en quantité suffisante pour alimenter la population et pour emmagasiner des réserves destinées à préserver les besoins en cas d'éventuels fléaux naturels. L'objectif n° 2 est de développer les cultures pour alimenter des unités agro-industrielles à créer, et pour l'exportation. Pour atteindre ces objectifs, il est prévu la mise en valeur des terres inexploitées, l'irrigation des terres par des retenues d'eau et l'amélioration des rendements par l'apport de matériel agricole moderne.

Les principales cultures sont : l'igname, la karité, le néré, le kapok, le mil, le sorgho, l'arachide, le coton, le riz et les plantations d'arbres fruitiers tels que les manguiers et les orangers. Pour la Région de la Kara, les prévisions pour 1977/1978 sont :

- Riz = 360 ha - Arachide = 500 ha
- Sorgho et mil = 800 ha et un effort particulier sera réalisé pour augmenter les surfaces cultivables des haricots, de l'igname, du manioc et du fonio.

L'élevage

L'élevage est peu développé ; il existe quelques élevages de volailles et de boeufs.

Tout un programme de développement de l'élevage est en cours en vue d'approvisionner en viande les besoins de la région.

Les forêts

La région n'est pas très fournie en forêts. On trouve tout de même, dans la Région Centrale, du teck, de l'iroko et de l'acajou. Un projet de reboisement est en cours d'étude.

L'industrie

L'industrie est inexistante dans la région Nord-Togo. Il est prévu l'installation à Lama-Kara d'une usine de traitement d'anacarde, d'une brasserie, d'une usine d'égrenage de coton, d'une briqueterie et à Sokodé d'un complexe sucrier.

L'accroissement de l'équipement en matériel agricole va entraîner un besoin d'ateliers d'entretien et de réparation. Un atelier central sera implanté sur le Domaine Industriel de Lama-Kara, d'autres petits ateliers devront l'être dans les principales villes des circonscriptions.

Pour dynamiser le secteur industriel, un appel est fait à l'épargne privée pour créer des petites et moyennes entreprises de production pour satisfaire les besoins de la région. L'indépendance de la région dans les domaines de la construction, de la fabrication de menuiseries et de meubles est souhaitée. Il est de même prévu des programmes de transformation des ressources agricoles. (Exemple d'une unité de confiture et de jus de fruit.)

L'artisanat

L'artisanat se limite aux activités de tissage à main et de forgeage d'outils agricoles.

Un recensement des artisans devra être fait en vue d'organiser et de développer ce secteur. Pour cela, il est prévu la création d'Office National de l'Artisanat avec l'assistance du PNUD.

Le commerce

Le commerce est très peu représenté dans la région. Seule la Ville de Sokodé est à peu près normalement approvisionnée. Dans les autres villes, l'on trouve des magasins de vente de boissons et de spiritueux et de vivres non périssables, mais pas de magasins en approvisionnement de vivres frais.

Le tourisme et les salles de spectacles

La région est pourvue de quelques ensembles hôteliers, mais les salles de spectacles font défaut.

Les Villes de Sokodé, de Lama-Kara, de Pagouda et de Niamtougou sont pourvus d'un hôtel avec restaurant et un autres sera édifié à Dapaon d'ici 1978.

Les transports

Les transports sont très développés pour assurer les relations commerciales entre les différentes villes de la région et entre Lomé et la Haute-Volta par la route internationale qui relie Lomé à Ouagadougou. Il est prévu la construction d'un aéroport international à Niamtougou.

44 - SITUATION SOCIO-CULTURELLE

La Région Nord-Togo dispose d'une infrastructure sociale et éducative inférieure aux besoins. Mais les Pouvoirs Publics ont lancé une action de développement importante pour améliorer cette infrastructure.

Les investissements pour la Circonscription de Lama-Kara, pour la période 1977 à 1980, s'élèvent à environ 591 millions de francs CFA. (Se reporter sur le tableau ci-après).

ETABLISSEMENTS EXISTANTS	Etablissements à construire	
	Désignation	Montant des trav. en mil. F. CFA.
1 hôpital de... chambre	3 centres de santé primaire	18
1 service pédologique	18 centres de santé secondaires	116
1 centre de jeunesse	1 bureau régional d'éducation sanit.	7
1 centre d'inspection primaire	140 bât. de 3 classes	224
2 collèges d'ens. général	9 classes pour le lycée	6
2 collèges privés	12 classes pour CEG	9
1 lycée d'Ens. Général	4 collèges d'enseignement général	27
7 écoles primaires	70 bâtiments de 2 classes pour jardins d'enfants	80
1 inspection du travail et des lois sociales	1 auberge de jeunesse	7
	5 centres sociaux primaires	15
	3 centres sociaux secondaires	10
	1 centre national de perfectionnement profes.	10
	4 centres cul. rég.	24
	18 centres sociaux de village	32
	1 maternité	6

V - DEFINITION GENERALE DU PROJET

51 - PRESENTATION DU PROJET

PAYS : T O G O

T I T R E : Assistance au Centre
National de Promotion des
Petites et Moyennes Entre-
prises (CNPIE) et création
d'un Domaine Industriel à
Lama - Kara.

N° DU PROJET : TOG/76/008/A/01/37

DURÉE DU PROJET : 3 (Trois) ans

ORGANISME COOPÉRATEUR
DU GOUVERNEMENT : Ministère du Plan, du Déve-
loppement Industriel et de
la Réforme Administrative.

PROJET : soumis le : Novembre 1976
 approuvé le :
 mise en route le : prévue le 1er Janvier 1977
 " " " : effective le 25 Janvier 1977

C O N T R I B U T I O N S

DU GOUVERNEMENT : 550.000.000 Francs CFA

DU PNUD : 695.000 Dollars US

TOTAL EN F. CFA : 723.750.000

(1 \$ = 250 F. CFA)

52 - OBJECTIFS DU PROJET TOGO 76/03

A l'intérieur de ce paragraphe, l'expert relève le contenu du document de projet.

«L'objectif principal de ce projet est la promotion des petites et moyennes entreprises togolaises en accordant, dans cette nouvelle phase, un intérêt particulier au développement industriel dans les différentes régions économiques du Pays et tout spécialement dans la région Nord-Togo où sera construit un nouveau Domaine Industriel à Lama-Kara.

Les objectifs à long terme du projet visent, comme c'était le cas avec les projets Tog 73/003 et Tog 75/005, à la création d'un secteur industriel autochtone, moderne et dynamique, afin de renforcer l'indépendance économique du pays. Cette tâche a été confiée au CNPPME. La création de domaines industriels sur toute l'étendue du territoire national est l'un des instruments de cette politique de promotion industrielle.

Un autre objectif à long terme de ce projet est, comme dans les projets précédents d'assistance au CNPPME, de renforcer l'autonomie du CNPPME en cadres nationaux compétents ayant l'expérience industrielle et familiarisés avec les techniques de promotion et de développement des petites et moyennes entreprises industrielles.

Objectifs à long terme.

Avec ce projet, de nouveaux objectifs à long terme sont visés. Il s'agit tout particulièrement d'arriver à :

1. une plus grande décentralisation industrielle ;
2. la création de nouveaux emplois, surtout à l'intérieur du pays ;
3. une distribution des revenus plus équitable en augmentant la part du revenu national distribuée hors de la capitale et de ses environs immédiats.
4. l'augmentation de la capacité des industries locales à exporter.
5. enfin, encourager le transfert technologique dans le but d'arriver à augmenter très sensiblement l'importance du secteur industriel moderne togolais".

Objectifs immédiats

"Il s'agit, dans l'immédiat, de conseiller et d'assister le CNPPME dans les tâches suivantes :

... / ...

1. création et viabilisation du Domaine Industriel de Lama-Kara.
2. Installation des premières unités de production sur le domaine industriel de Lama-Kara. Prévisions : installation de 5 entreprises, la création de 100 emplois nouveaux dans la région de Lama-Kara et 100 millions d'investissements industriels.
3. Viabilisation d'une nouvelle parcelle de 10 ha sur le domaine industriel de Lomé. Prévisions : 500 millions d'investissements et création de 200 nouveaux emplois.
4. Assistance technique en organisation de la production aux entreprises installées sur les domaines industriels de Lomé et de Lama-Kara.
5. Assistance aux entreprises promues par le CNPPME mais situées en dehors de ces domaines industriels.
6. Fonctionnement et saine gestion de l'Atelier Central en vue de pouvoir répondre aux besoins des industriels togolais en ce qui concerne la réparation et l'entretien de leurs équipements.
7. Perfectionnement des cadres togolais du CNPPME dans les techniques d'étude et d'évaluation de projets industriels, de gestion des entreprises, de marketing, de financement et d'entretien des équipements industriels. Prévisions : perfectionnement de 5 cadres du CNPPME.
8. Formation des entrepreneurs togolais sur le terrain ou à l'étranger, principalement dans les pays en voie de développement. Cette formation comprendra deux volets : un volet de formation en gestion et un autre volet de perfectionnement professionnel et technique. Prévisions : formation de 100 entrepreneurs togolais (comptabilité, marketing et prix de revient.)
9. Recherche des aides bilatérales ou multilatérales pour aider le CNPPME à toujours mieux assurer sa tâche de promotion des entreprises togolaises.
10. Adoption de mesures législatives et administratives plus appropriées à la promotion de l'initiative privée togolaise.

VI - LES ACTIVITES DE L'EXPERT DURANT LA PERIODE VISEE

61 - Description des activités

L'expert Ingénieur Mécanicien, Chef de Projet, est arrivé à Lomé le 24 Janvier. Le 25 Janvier, l'expert s'est présenté au bureau de Monsieur LATORTUE qui l'a présenté à :

- Mr. EDORH , Directeur par intérim du CNPPME
- Mr. M O L T , Représentant - Résident du PNUD à LOMÉ
- Mr. K O T A , Adjoint au Représentant - Résident.

Ensuite les activités de l'Expert ont été les suivantes :

Du 26 Janvier au 5 Février

- Etude de l'organigramme et contacts avec les cadres du CNPPME
- Etude des documents du Centre de Documentation sur l'historique du Centre, les entreprises créées, les projets de développement du pays, les compte-rendus et rapports sur les missions effectuées dans la région Nord Togo, etc...
- Etude du plan de masse du Domaine Industriel de L.-K.
- Diagnostic sommaire sur le fonctionnement de l'Atelier Central du D. I. de Lomé. (Se reporter sur commentaires ci-après).
- accueil de promoteurs pour la création d'unités industrielles sur le Domaine Industriel de Lama-Kara.
- Le 2 Février, Monsieur MOLT, accompagné de M. KOTA, a présenté l'Expert à Monsieur DOGO, Ministre du Plan, du Développement Industriel et de la Réforme Administrative.

Du 7 Février au 9 Février

Durant cette période, l'expert a assisté à un séminaire sur le "Rôle des banques pour la promotion des PME", à Lomé.

Du 10 Février au 11 Février

- Préparation du sujet "l'Entreprise et sa Gestion" pour les séminaires du Nord Togo.

Du 12 Février au 25 Février

- Voyage à Dapaon les 12 et 13 Février
- Animation du séminaire à Dapaon (en collaboration avec M. AJAVON, responsable de la formation au sein du CNPPME)
- Retour à L.-K. le 15 Février
- Suivi du séminaire
- Arpentage du Domaine Industriel avec le métreur des Travaux Publics.
- Renseignements recueillis sur la Région de Lama-Kara ;

- contacts avec les promoteurs des entreprises de construction de bâtiments et de menuiserie à créer.
- Retour à Sokodé le 20 Février
- Animation du Séminaire à Sokodé
- Contacts auprès des autorités, des promoteurs, des entreprises existantes et visite du Lycée Technique.

NOTA :

A la grande satisfaction des animateurs, les trois séminaires ont particulièrement intéressé les stagiaires et ceux-ci ont été très assidus et ont participé activement aux discussions.

Du 26 Février au 10 Mars

- Réunions de travail avec MM. MOLT, KOTA, KINDE et LATORTUE.
- Etude de diagnostic de l'Atelier Central (suite).
- Contacts avec les différents services administratifs gouvernementaux pour recueillir une partie des renseignements nécessaires à l'étude du programme de travail.
- Reçu le promoteur pour la création d'une fonderie et donné son avis au technicien du Centre chargé de cette étude préparatoire (se reporter au commentaire ci-après).
- Contacts avec les différents fournisseurs de matériel et de matières premières.
- Résolution des problèmes personnels :
 - demandes d'exonérations
 - déménagement
 - immatriculation du véhicule
- Contact avec l'Agence "Peugeot" pour créer un garage moderne, avec l'Agence Peugeot à Lama-Kara. L'accord de principe est acquis. L'expert a transmis un projet de lettre officielle à Mr. KINDE.

A PARTIR DU 10 MARS A LAMA-KARA ET JUSQU'AU 30 AVRIL

- Etude du programme de travail pour les 3 années du projet.
- Contacts de travail avec :
 - Monsieur TCHANSI, Directeur Régional de la Direction du Plan
 - Monsieur le Chef de Subdivision des Travaux Publics.
 - Monsieur le Directeur Régional de TOGOFRUIT.
 - MM. les Directeurs de l'Enseignement Primaire de la SORAD, de la C.E.E.T.
 - Suivi des travaux de nivellement du terrain du Domaine Industriel
 - Etude de la réalisation du Domaine Industriel.

- Elaboration de trois descriptions de postes d'experts associés.
- Elaboration de deux descriptions de postes et d'une lettre de demande de techniciens à l'Association Française des Volontaires du Progrès.
- Etude de la liste du matériel demandé pour l'Atelier Central et de 17 fiches descriptives de ces différents machines et appareils.
- Etude de marché pour les entreprises de menuiserie, de confection et de l'imprimerie à créer en collaboration avec Monsieur DOGBE, Technicien du CNPPEM détaché à Lama-Kara. (étude en cours)
- Etude de réactualisation du dossier de financement de l'unité de menuiserie à installer sur le Domaine Industriel.
- Accueil de promoteurs pour les projets suivants :
 - Une unité de glace alimentaire,
 - Une boucherie moderne et un magasin d'alimentation,
 - Un garage.

62 - DIAGNOSTIC SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ATELIER CENTRAL DU DEPT. DE LOIRE

Cette étude de diagnostic n'a pu être effectuée dans ses moindres détails par manque de temps de l'expert et par manque d'interlocuteur valable, puisque le Chef d'atelier désigné est en stage en France. Les renseignements ont été puisés auprès de M. FOLLY-NOTERON, Dessinateur Industriel du Centre, qui assure l'intérim du chef d'atelier et du comptable du Centre.

Les observations à formuler sont :

1. La rentabilité de l'atelier est faible :

	: 1975	: 1976
(Recettes	: 2 473 813	: 2 518 512
(Dépenses	: 4 502 825	: 7 025 001

Bien entendu il est difficile de parler de rentabilité d'un tel atelier. Mais un effort pourrait être fait afin que la Direction du Centre n'ait pas à supporter ces différences entre les charges et recettes. Cet effort devra porter sur un meilleur contrôle des charges attribuées à l'atelier Central. En effet, il paraît impensable que les charges de 1976 = 7 025 001 soient exactes. Ensuite, il faudra confier plus d'autonomie au responsable de l'atelier en lui confiant un véhicule pour contacter les clients, en lui donnant une totale indépendance sur les plans technique, administratif et financier.

Le processus administratif est trop long quand il s'agit d'aller acheter une matière ou une fourniture dans un magasin de la Ville. Le responsable doit posséder une caisse avec environ 50 000 francs, afin de pouvoir rapidement procéder aux achats pour réaliser dans le plus courts délais les travaux confiés par les clients, car ceux-ci, et c'est le souci d'un atelier d'entretien, veulent être dépannés rapidement.

Le responsable doit pouvoir aussi tenir une comptabilité de ses recettes et de ses dépenses ; c'est à cette condition qu'il peut se comporter comme un patron. L'expert a demandé à M. FOLLY, le responsable actuel de l'atelier, de tenir à jour les recettes et dépenses de l'atelier suivant une présentation sur registre qu'il lui a ^{proposée} et les circuits administratifs à l'intérieur de l'Atelier devront être simplifiés.

A ce sujet, les consignes qu'avait formulées l'expert dans son rapport de 1974 n'ont pas été suivies.

OBJECTIFS A ATTEINDRE POUR L'ATELIER CENTRAL

- Recruter rapidement un expert associé ;
- Viser un chiffre d'affaires annuel de 4 (quatre) millions (dans l'année après l'arrivée de l'expert associé.)
- Mieux contrôler l'imputation des charges d'exploitation ;
- Descendre le niveau des dépenses d'exploitation à 4 millions.

63 - COMMENTAIRE SUR LA CREATION D'UNE FONDERIE

Il existe au Togo un marché d'articles en alliages d'aluminium. La plus grande partie de ce marché est assurée par des importations de pays voisins et d'Europe. Une très faible partie est réalisée par une fabrication artisanale avec utilisation de sable et de différentes matières premières de récupération. Cette technique artisanale de travail donne des produits de qualité et des rendements très médiocres.

L'idée d'un projet de création d'une fonderie d'aluminium peut donc d'améliorer les conditions actuelles de travail par des fabrications par coulé en coquilles. Cette technique de production a l'avantage de présenter des produits de bon aspect et des rendements bien supérieurs.

La technique de coulé en coquille nécessite la conception et la réalisation d'outillages souvent compliqués et onéreux. Mais pour réussir à créer, on peut envisager de faire réaliser les outillages simples par l'atelier central du Domaine Industriel. Les outillages plus complexes pourraient être commandés en Europe.

Le promoteur de cette fonderie pourrait être formé sur les techniques de coulé en coquille au sein de fonderie de même type, telle que celle qui est en activité sur le Domaine Industriel de Niakhar au Sénégal.

Ce projet serait un exemple parfait de transfert d'une technique simple - Simple, car sa pratique de coulé est facilement assimilable par le personnel local - La technologie est plus complexe mais le consultant pourra former le chef d'entreprise.

A la fin de l'étude préparatoire en cours, il serait souhaitable qu'elle soit envoyée à un expert spécialiste en fonderie pour avis et contrôle des données. Ce même expert pourrait être appelé en consultation pour la mise en route de cette fonderie.

VII - PROGRAMME DE TRAVAIL POUR L'EXECUTION DU PROJET

71 - Introduction

Le projet est prévu pour assister le CNPPIE. Ce centre est une institution au service du développement du pays et de la promotion des entreprises togolaises, créé par le Décret N° 69-146 du 12 Juillet 1969.

"L'objectif essentiel du CNPPIE est de mobiliser à des fins productives toutes les ressources humaines, matérielles et financières disponibles en vue, d'une part, d'encourager des Togolais dynamiques et doués d'esprit d'initiative à investir dans leur propre pays et, d'autre part, de promouvoir les entreprises appartenant à des Togolais ou celles gérées par des Togolais et dans lesquelles ceux-ci participent au moins pour 50 % dans le capital social".

Ce programme de travail doit donc porter sur le développement industriel, artisanal et commercial du pays et sur la promotion des Petites et Moyennes Entreprises Togolaises.

Pour le développement, il y a lieu d'inventorier les ressources naturelles, les productions agricoles, les principaux articles importés susceptibles d'être fabriqués dans le pays, les entreprises existantes, afin de définir quels industries, artisanats et commerces sont à planifier par région.

Par exemple, pour la région Nord Togo, le développement de l'agriculture et plus particulièrement celui des arbres fruitiers va permettre la création d'une ou plusieurs unités de conserveries de fruits et de confiterie, et une unité de production de jus de fruits.

Le programme de développement de la production de l'arachide va entraîner la création d'une unité de mise en sachets d'arachides grillées et, pourquoi pas d'une unité de beurre d'arachide. Il est prévu à Lama-Kere, l'installation d'une usine d'égrenage de coton, d'une distillerie d'alcool de riz, d'une unité de traitement et de conditionnement de fruits d'anacardiens.

Pour toutes ces unités, il sera nécessaire, au niveau du pays, de prévoir une unité de production d'articles de conditionnement comme boîtes en verre et boîtes métalliques. Toutes ces créations vont multiplier les besoins d'unités d'entretien de matériel industriel, agricole et routier.

Elles vont de même provoquer une consommation de plus en plus importante de produits alimentaires. D'où la nécessité d'installer de plus en plus de magasins d'alimentation, de boucheries, de poissonneries, etc... et de plus en plus d'entreprises de prestations de services.

Ces études permettront de justifier l'implantation de zones industrielles et de domaines industriels, là où les besoins se font le plus sentir. Trois catégories de domaine industriel peuvent être retenues :

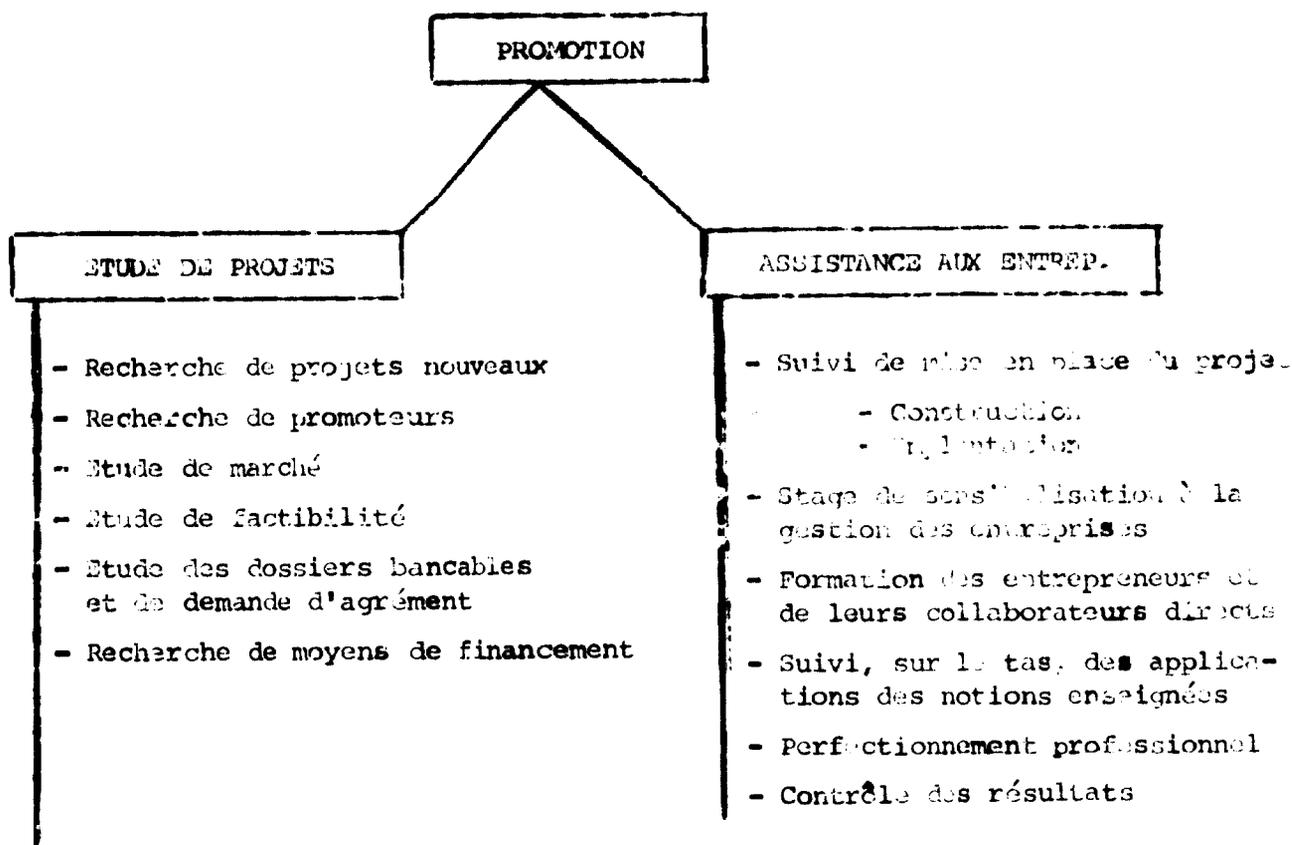
- La catégorie A pourrait correspondre à celui de Lomé-Est et à celui qu'il serait souhaitable d'implanter sur une zone de Lomé Nord.
- La catégorie B pour les autres villes comme Atakpani et Lama-Kara.
- La catégorie C pour les villes comme Kpalimé, Aného et Dapaon.

Il s'agit encore de définir les critères d'importance des différentes catégories. Ces implantations immédiates auraient l'avantage d'urbaniser rapidement les villes et d'organiser les professions. Pour cela l'Etat doit :

- prévoir des terrains viabilisés (électricité, eau, voirie, etc...)
- construire des locaux d'assistance aux entreprises
- prévoir et organiser, à partir des directions Sud et Nord, un ensemble de prestations administratives et techniques.

Tout ce processus de développement, outre la création d'entreprises nouvelles, doit entraîner un processus de décentralisation. Dans les deux cas, pour encourager la création et la décentralisation d'entreprises à l'intérieur du pays, des primes telles que : prime à la création d'emplois, réduction des impôts sur les salaires, etc..., pourraient être attribués aux promoteurs togolais. Ces primes permettraient, bien entendu, de stimuler l'esprit d'entrepreneur, mais aussi de compenser les coûts des transports de matières premières et de livraison de produits finis ainsi que les coûts de déplacement à Lomé des chefs d'entreprises pour assurer les relations avec les fournisseurs et les clients. Ces primes pourraient être variables suivant la distance de Lomé. Elles pourraient être maximales pour Dapaon, moyennes pour Schodé et Lama-Kara, x plus faibles pour Kpalimé et Atakpani et nulles pour Lomé et Aného. Ces primes permettraient aussi de mieux rémunérer la main-d'oeuvre qualifiée, car celle-ci, actuellement, préfère rester à Lomé où les salaires sont plus élevés.

La promotion de la PME togolaise a pour objet de débiter le développement industriel du pays en améliorant l'exploitation de celles existantes et en créant d'autres unités suivant les besoins exprimés par les habitants et par les mesures économiques au niveau des importations. Le terme "PROMOTION" peut être schématisé comme suit :



Le plan de promotion de la PME togolaise comprend plusieurs actions :

1. Action de recensement, de diagnostic et de sélection :

Le recensement a pour objet de relever toutes les entreprises existantes et en création par branche professionnelle et par ville. Toutes les entreprises recensées seront enregistrées sur des registres par branches professionnelles. Elles se verront attribuer un numéro (N°) d'identification et une "Fiche signalétique" sera ouverte, afin de connaître leurs évolutions. (Investissements, chiffres d'affaires, résultats, rentabilité, structures, impôts payés, etc...).

Ensuite il y a lieu, par une étude de diagnostic, de rechercher les freins et les difficultés qui empêchent, actuellement, les entreprises de se rentabiliser et de se développer. Cette étude doit se faire en même temps que le recensement des PME.

D'après les premiers sondages, nous avons relevé :

D'une manière générale, les petites entreprises visitées sont très mal logées. Les ateliers sont de construction vétuste et mal éclairés.

Les ateliers sont très mal équipés. Chacun possède des outils très rudimentaires et en mauvais état. A quelques exceptions près, les entreprises ne possèdent pas de machines.

Les moyens financiers sont inexistantes à tel point que les entreprises ont des difficultés à réaliser les travaux qui leur sont confiés si le client ne fournit pas lui-même les matières premières et les fournisseurs.

Le niveau scolaire des chefs d'entreprises, et surtout celui du personnel est généralement très bas.

Les entreprises ont des difficultés à trouver des marchés. Les clients privés font effectuer leurs travaux par les ateliers de l'Administration.

21
découragent par peur les candidats administratifs, par crainte de ne pas réussir, de gaspiller de l'argent, et de perdre du temps.

programme

Les remèdes à ces freins et difficultés sont l'affaire du CNPPME. Les moyens à mettre en oeuvre sont développés dans le/travail ci-après. Mais le plus urgent, et il est impératif d'agir rapidement et efficacement, c'est de réduire les délais d'octroi de prêts et les excès de rigueur dans les garanties demandées. Le CNPPME doit agir auprès des banques et demander l'aide des assistances bilatérales et multilatérales, mais aussi rechercher les moyens pour obtenir des locations-ventes de matériel, des crédits fournisseurs, et prévoir un système de location-vente de bâtiments.

Le recensement et les diagnostics terminés, il y aura lieu de procéder à une première sélection des entreprises pouvant être assistées et développées. Cette sélection permettra d'assainir les professions et par suite de les organiser.

L'organisation des professions consistera à définir :

- Le niveau de qualification professionnelle pour exercer la profession.
- Le niveau des connaissances pour gérer une entreprise.
- La définition des travaux à effectuer.
- La normalisation des produits à fabriquer.
- Le barème des prix à pratiquer.

Il faut mieux assister un nombre restreint d'entreprises pour réaliser un bon travail en fonction des moyens dont dispose le CNPPME. Cette première assistance comprendra les actions suivant l'ordre ci-après :

- Rangement et aménagement de l'actuel atelier.
- Formation des chefs d'entreprises aux techniques de gestion, d'organisation, de calcul des prix de revient et de commercialisation.
- Mise en place d'une comptabilité simple.
- Organisation administrative et technique de l'atelier.
- Assistance professionnelle sur le tas.
- Recherche de marchés.

Au bout d'un certain temps d'assistance (minimum 6 mois), on procédera à une deuxième sélection. Cette sélection aura pour objet de décider les entreprises qui mériteront une action de promotion, c'est-à-dire une étude d'extension et de modernisation de l'entreprise avec élaboration d'un dossier de demande de crédit à une banque.

2. Action de recherche des besoins :

- Définir les besoins des habitants et des entreprises existantes dans les différentes régions. A partir de ces besoins, décider des entreprises commerciales, artisanales, industrielles et de services à installer dans chaque ville.

... / ...

3. Action de recherche de produits à transformer

- Définir les produits agricoles et forestiers à transformer afin de les rendre commerciaux, de les exporter si possible, et par conséquent d'assurer l'indépendance économique des régions. Cette action doit favoriser le transfert technologique dans le but d'arriver à augmenter l'importance du secteur agro-industriel du Pays.

4. Action de développement des marchés :

- Procéder à des études de marketing pour accroître les ventes des produits déjà fabriqués, mais aussi pour savoir quelle place prendrait sur le marché le lancement d'un produit nouveau.
- Analyser les documents des importations pour découvrir et décider les produits qui pourraient être fabriqués ou montés dans le Pays.

5. Action de création d'entreprises

- En référence de besoins, des matières à transformer, des produits à fabriquer, des marchés à développer, déterminer les entreprises à encourager ou à créer. Cette action doit permettre une décentralisation industrielle, la création de nouveaux emplois à l'intérieur du pays et par conséquent, une distribution des revenus plus équitable.

6. Action d'études de factibilité

- Entreprendre une étude de factibilité pour chacun des cas retenus.
- Définir le lieu d'implantation des entreprises à créer.

7. Action de recherche de promoteurs

- Rechercher des promoteurs en lançant des campagnes d'information (radio, télévision, conférences, bulletins périodiques, etc...) auprès des hommes d'affaires commerciales, des artisans, des chefs d'PME, des gros industriels, des cadres de l'industrie et de l'administration, d'étudiants diplômés aidés par leur famille. Un groupement de petits entrepreneurs, par corps de métier, peut-être encouragé et réalisé pour certaines activités.

8. Action d'études de dossiers bancaires

- Le promoteur étant trouvé, il faut étudier les dossiers de demande de prêts et d'agréments.
- Rechercher les moyens de financement.

9. Action d'assistance aux entreprises

- Cours de sensibilisation à la gestion.
- Cours de formation sur les différentes techniques de direction et d'animation d'une entreprise.
- Formation et perfectionnement, sur le tas, des ouvriers.
- Suivi les travaux de construction et d'implantation de l'entreprise.
- Suivi des applications des sujets enseignés : Comptabilité, prix de revient, circuits administratifs, etc...
- Contrôle des résultats.

Toutes ces actions vont guider l'élaboration du programme de travail pour le nouveau projet.

72 - PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA DIRECTION DE LOMÉ

En référence des objectifs immédiats définis dans le document du projet, l'expert a étudié, ci-après, le programme de travail pour la direction de Lomé.

Du fait d'être installé à Lomé-Kara, l'expert ne peut être au courant de ce qui se fait et devrait se faire pour la direction de Lomé. Le programme de travail pour le centre de Lomé a été étudié en fonction de la structure actuelle de ce centre et des observations que l'expert a relevées durant son séjour à Lomé.

Compte tenu des difficultés qu'entraîne l'éloignement de l'expert, celui-ci propose qu'environ 12 mois de consultant soient réservés pour assister la direction du CNPPME à Lomé. La présence de ce consultant à Lomé, présenterait l'avantage de ne pas créer la rupture trop brutale que causera le départ de Monsieur LATORTUE.

Ce consultant, spécialiste en marketing, en commercialisation et, si possible, en étude de projet, pourrait conseiller les cadres du CNPPME, participer aux études et préparer un cours sur les techniques commerciales et circuits administratifs commerciaux par branches d'activités.

ANNUAIRE DE TRAVAIL POUR LA PERIODE DE 1967

N° Réf.	OCCURRANCES IMMENSES Désignation	EFFECTS ET ACTIVITES REALISEES	N° de résolution de l'As de	Date de l'adoption	FIN	A REALISER
3	- Vérification de la nouvelle procédure de la sur l'Ind-Inf- de Lomé - Création d'antennes nouvelles Prévisions = 100 millions nouveau = 500 millions d'investissement	- Définition des modalités de procéder - Lancement de la construction du matériel - Etude de l'impact financier et techn. - Construction du matériel - Commandes de matériel - X doit être réalisé		6/77	9/77	- Dir-Gen + Tech-Inf + Mr. Lomé
				7/77	7/77	
4 et 5	- Assistance aux entreprises Gen Dom-Inf - et de la Y- Gen Jud. - formation des cadres Kourou Bogalis - Prévision = 100 millions investir à l'étranger (ans 1968)	- Actions de en collaboration avec les - Lancement en matière de entre- prise de centre de Lomé		9/77	9/77	- Dir-Gen + Tech-Inf + Mr. Lomé
				11/77	12/79	- Dir-Gen + Consult + Serv-Inf + autres + autres + autres
6				11/77	12/79	- Dir-Gen + Serv-Inf + autres + autres + autres

<p>1 - [Illegible text]</p>	<p>(Etude complémentaire à celle effectuée en Mars 1977).</p>						
<p>2 - [Illegible text]</p>	<p>- [Illegible text]</p>		<p>5/77</p>	<p>8/77</p>	<p>10/77</p>	<p>Dir-Général</p>	<p>+ Expert + Consultant (1) + autres consultants + Campes Stes Togolaises</p>
<p>3 - [Illegible text]</p>	<p>- [Illegible text]</p>		<p>10/77</p>	<p>12/77</p>	<p>Dir - Général</p>	<p>+ consultant</p>	<p>+ consultant (1)</p>
<p>4 - [Illegible text]</p>	<p>- [Illegible text]</p>		<p>-</p>	<p>-</p>	<p>Dir-Général</p>	<p>+ expert</p>	<p>+ consultant (1)</p>

(1) en consultant pour assister le Directeur du Centre de Lomé

3. PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA DIRECTION REGIONALE NORD TOGO

L'objectif général de la direction régionale Nord Togo devra porter sur la réalisation des infrastructures et des superstructures du domaine industriel et sur la promotion industrielle et commerciale de la région Nord Togo à partir des différents besoins qui auront été définis pour les différentes villes de la région.

La première priorité pour assurer le programme de travail pour la région Nord-Togo est de définir l'organisation générale de la direction régionale suivant les besoins immédiats et futurs de la région. Dans certains cas, l'expert s'est vu obligé, compte tenu des besoins, de compléter le programme de travail par des objectifs non prévus dans le document du projet.

Cette organisation est provisoire, elle sera complétée après les études de recensements et des frains et besoins des entreprises de la région nord-Togo.

ETUDE DES BESOINS POUR LA FONCTION "ETUDE DE PROJET"

Les projets retenus pour 1977 et pour 1978 sont :

	LIEU D'IMPLANTATION			
	D.I. de L.-K.	Ville de L.K.	Sokodé	Dapaon
- Une entreprise de construction de bâtiment	x	:	:	:
- Une entreprise de charpenterie, menuiserie et ébénisterie bois	Type III	:	Ty. III	Ty. II
- Un atelier central d'entretien, de réparation et de fabrication	x	:	:	:
- Une unité de production et de vente de matériaux de construction	x	:	:	:
- Un atelier de confection en travail semi automatique	x	:	4	:
- Une imprimerie	x	:	:	:
- Une unité de fabrication de manches en bois	x	:	:	:
- Une unité de glace alimentaire	:	x	:	:
- Une boucherie moderne avec chambre froide	:	x	x	x
- Un magasin d'alimentation avec conservation des denrées périssables	:	x	:	x
- Un atelier d'entretien et de réparation de véhicules	Ty. III	:	Ty. II	Ty. II
- Une entreprise d'extraction de gravier	x	:	:	:
	9	3	3	4

Pour le futur, il faut prévoir (après étude justificative) l'installation de petites unités, type I, d'ateliers d'entretien et de réparation de véhicules et de menuiseries dans les villes placées sur les routes d'accès aux pays limitrophes, telles que : Mango, Kantè, Bassari, K'ho, Cinkassi, Bangli et Tchamba.

Sur la base d'un temps moyen de 25 jours ouvrables de travail d'étude pour chacun des projets et compte tenu du temps de formation du technicien et de mise au courant de l'expert associé, le nombre de jours / années pour l'étude des 18 dossiers (celui de l'entreprise de construction est déjà réalisé) sera de 450 pour 1977. Les besoins en personnel pour la fonction "étude de projet" seraient donc de :

- 1 Expert associé économiste industriel
- 1 Technicien togolais économiste industriel

Sur l'annexe 1 on peut relever la situation des études de projet en cours dans la région Nord-Togo.

ETUDE DES BESOINS POUR LA FONCTION "ASSISTANCE AUX ENTREPRISES"

Le recensement des PME de la région Nord a été réalisé pour les circonscriptions de Sokodé, Lama-Kara et Dapaon par Monsieur Senouvor et Amenyah lors d'une mission du 22 Juillet au 1er Août 1974.

Cette mission a visité une quarantaine de petites entreprises ayant pour activité : mécanique auto, tôlerie, construction de bâtiment, menuiserie métallique, menuiserie, ébénisterie et charpenterie bois, ateliers de confection et de broderie.

Ce recensement, action très importante si l'on veut définir les besoins et un programme de travail avec précision, sera complété dès que la direction du CNPME aura mis un technicien à la disposition de la direction régionale. Cette étude permettra d'ouvrir une "fiche d'identification" pour chacune des entreprises par ville et par branche d'activité.

Après le recensement complet des entreprises existantes, une étude approfondie sera entreprise pour décider les besoins immédiats en assistance des différentes entreprises.

Le recensement provisoire des entreprises à assister donne les résultats suivants :

	Dom. Ind. de Lama-Kara	Sokodé et sa région	Lama-Kara et sa région	Dapaon et sa région
- Entreprises de travail du bois	1	1	1	1
- Atelier de confection	1	2	1	
- Menuiserie métallique	1	1		
- Entreprise de bâtiment	1	1		1
- Garage	1		1	1
- Mécanique générale	1			
- Commerces divers		3	2	1
- Exploitation sable et gravier	1			1
- Imprimerie	1			
- Boucherie moderne		1	1	1
- Production matériaux de construction	1			
	9	9	6	6

Sur la base d'un temps moyen de 1 jour par mois de suivi en gestion, en commercialisation et en organisation, pour chaque entreprise, le nombre de jours/homme à retenir pour l'assistance de ces 30 entreprises est de 30 jours par mois. A ces temps il faut ajouter le temps de formation du technicien, le temps de perfectionnement de l'Expert associé, le temps de préparation et d'animation des séances de formation et les temps de rédaction des fascicules de formation : ce temps total est estimé à 30 jours pour 1977, 80 jours pour 1978 et 1979.

Les besoins immédiats en personnel pour la fonction "Assistance aux entreprises" seraient donc de :

- 1 Expert associé spécialiste en assistance en gestion, organisation et comptabilité des PME.
- 1 Technicien togolais diplômé en gestion des entreprises.

A ces techniciens, il y a lieu de prévoir des techniciens en assistance des métiers. Il est impossible de retenir un technicien par corps de métier, c'est pourquoi, la demande se limite provisoirement à :

- 1 Technicien spécialiste en travail de bois
- 1 " " " " des tôles et profilés
- 1 " " " réparation des véhicules automobiles

.../...

- 1 Technicien spécialiste en mécanique générale.

D'autres demandes seront exprimées en fonction des besoins exprimés à partir des difficultés rencontrées par les entreprises.

ETUDE DES BESOINS POUR LA FONCTION "Etudes et développement"

- Pour l'étude des bâtiments des ateliers à construire, il y a lieu de recruter :

- 1 Dessinateur métreur en bâtiment. (Togolais).

Ce technicien sera chargé d'étudier et de dessiner les plans de construction, de suivre la réalisation des travaux et, dans la mesure de son disponible, de préparer et d'animer des séances de formation sur la technologie et la pratique des métiers du bâtiment.

Pour les études de produits nouveaux et l'amélioration des produits existants, il serait souhaitable de recruter un dessinateur industriel. Mais pour ne pas trop alourdir la structure du centre, ces études seront réalisés par les techniciens des corps de métier avec l'assistance de l'expert.

ETUDE DES BESOINS POUR L'ATELIER CENTRAL

L'étude détaillée de la création de l'atelier central est à entreprendre. (La demande de matériel à fournir par la contribution PNUD/ONUDI, a été transmise à Monsieur KINDE le 13 avril). Les besoins en personnel seront déterminés après que la direction générale ait décidé le mode de direction de cet atelier.

L'expert a proposé à Monsieur KINDE les solutions suivantes :

- soit, le principe de Lomé est appliqué, c'est-à-dire que l'atelier est géré par le CNPPIE.

- soit, le CNPPIE prend en charge tous les investissements (16 millions environ) et nomme un gérant pour diriger l'atelier.

- soit, le CNPPIE confie le matériel, fourni par l'ONUDI, en location à un promoteur qui prend en charge les autres investissements. (Dans ce cas la location du matériel serait différée de deux ans et elle servirait à acheter d'autres matériels).

- soit, le CNPPIE se crée en société avec un, ou plusieurs, promoteurs, ce qui ne paraît pas possible d'après les statuts.

L'effectif fonctionnel de la direction régionale Nord Togo devrait donc être le suivant :

	Technicien Togolais	Expert associé	Techniciens volontaires
- Fonction "Etude de projet"	1	1	
- Fonction "Assistance aux entreprises	1	1	3
- Fonction "Etudes et développement".....	1		
- Atelier central	1		1
	4	2	4

Cet effectif sera revu et corrigé en fonction de l'étude détaillée des demandes et des besoins qui sera réalisée dans les prochains mois.

Les attributions de chaque fonction sont développées dans l'étude en annexe 2 "Etude des fonctions et attributions de la direction régionale Nord Togo".

Les fiches de "Description de poste" pour chacun des experts associés et volontaires sont en annexe 3.

Le 29 Mars 1977 l'expert a transmis à H. KINDE, Directeur Général du CNPPME les descriptions de postes pour :

- 1 Expert associé, spécialiste en gestion, pour Lama-Kara
- 1 Expert associé, spécialiste en gestion, pour Lomé
- 1 Expert associé, spécialiste mécanicien, pour Lomé.

et le 13 Avril les descriptions de poste pour des volontaires de l'Association Française des Volontaires du Progrès :

- 1 Technicien en travail du bois
- 1 Technicien en travail des tôles et profilés.

L'expression des objectifs du document du projet et des besoins définis précédemment, permet à l'expert de tracer le programme de travail ci-après.

... / ...

1	Etude de création et de viabilisation du domaine ind. Lama-Kar	- Congés dans les foyers	2/78	3/78	Dir. Rég. Expert + Serv. Infrast. de Lomé.
		- Etude du projet de créat° dom. ind.	4/77	5/77	
		- Etude des plans des services communs	3/77	8/77	
		- Suivi des travaux	3/77	6/78	
2	Etude et installation des premières unités de production sur le Domaine Industriel de Lama-Kar	- Organisation adm. et technique de la fonction "Etude de Projet".	7/77	10/77	Direct. Rég. + Expert
	Etude et Installation d'entreprises dans la région Nord.	- Org. Adm. et tech. de la fonct° "Bureau d'études et de développement"	11/77	2/78	+ tech. ét. de projets
		- Etude des entreprises à créer en fonction des besoins de la clientèle des transformations possibles et des entreprises existantes	6/77	7/77	+ tech. SED + consultants + expert associé.
	Prévisions pour le DI :	- Etude de marchés, de factibilité et des dossiers bancaires	5/77	12/79	
	- 5 entreprises				
	- 100 millions d'investissements				
et 5	Assistance aux entreprises du Dom. Ind. et de la région nord	- Recensement et étude des besoins des entreprises de la région.	7/77	8/77	- Dir. Rég. + expert
		- Organisation adm. et tech. de la fonct° "assistance aux entreprises"	8/77	9/77	+ tech. assist aux entrep.
	Formation des entrepreneurs togolais	- Préparation des programmes, calendriers et fascicules de formation par branche d'activité	9/77	12/78	+ expert asso- cié + 3 volontaires
	Prévision : 100 entrepreneurs à former dans le pays.	- Formation des entrepreneurs	10/77	12/79	
		- Suivi et contrôle des résultats	1/78	12/79	

6	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement et saine gestion de l'atelier central en vue de pouvoir répondre aux besoins d'entretien des équipements - Etude de création de l'atelier central - Construction et mise en route - suivre l'exploitation de l'atelier - étude de produits et fabrication des prototypes 	<ul style="list-style-type: none"> 5/77 6/77 12/77 	<ul style="list-style-type: none"> 6/77 11/77 12/79 	<ul style="list-style-type: none"> - Expert + serv. inf. de Lomé + tech. Tog. + tech. volontaire
7	<ul style="list-style-type: none"> - Perfectionnement des cadres du CNPME 	<ul style="list-style-type: none"> - Etude idem à Lomé 		
9	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche des aides bilatérales ou multilatérales pour aider le CNPME à toujours moins assurer sa tâche. 	<ul style="list-style-type: none"> - activités idem à LOME 		
10	<ul style="list-style-type: none"> - Adoption de mesures législatives et administratives plus appropriées à la promotion de l'initiative privée togolaise. 	<ul style="list-style-type: none"> - activités idem à LOME. 		

81 - CONTRIBUTIONS EN PERSONNELContribution du PNUD/ONUDI

La contribution du PNUD/ONUDI a détaché l'expert Ingénieur-Mécanicien, Chef de Projet, depuis le 25 Janvier 1977. L'expert a rejoint son poste à Lama-Kara le 10 Mars.

Le recrutement de trois experts associés, prévu pour le mois de Janvier 1978, sur la demande du Gouvernement, doit être avancé. L'expert a rédigé trois descriptions de poste : (en annexes)

- 1 Expert associé spécialiste en assistance aux entreprises pour Lomé.
- 1 Expert associé spécialiste en assistance aux entreprises pour Lama-Kara.
- 1 Expert associé spécialiste en mécanique générale pour Lomé.

Ces trois demandes ont été transmises le 30 Mars 1977 à Monsieur le Représentant-Résident du PNUD au Togo.

Suivant l'étude du chapitre VII, la contribution en personnel du PNUD/ONUDI, devrait se compléter des experts énumérés sur le tableau de la page suivante, c'est-à-dire :

- 1 Consultant spécialiste en marketing pour assister la Direction de Lomé - durée = 12 mois.
- 1 Expert associé, économiste industriel, pour le service "Etude de Projets" de Lama-Kara - durée = 24 mois.
- 1 Volontaire des Nations-Unies, technicien en mécanique automobile pour assister le garage du Domaine Industriel de Lama-Kara et ceux en activité ou à créer dans la région dué - 24 mois.
- 1 Volontaire des Nations-Unies, technicien en mécanique générale pour l'Atelier Central du Domaine Industriel de Lama-Kara - durée = 24 mois.
- 1 Volontaire des Nations-Unies, avec spécialité à définir, pour le Centre de Lomé - durée = 24 mois.

Après confirmation des besoins, il est possible que l'expert fasse appel à :

- 6 mois de consultant, spécialiste en conception de mobilier en bois.

Ce consultant aurait pour tâche de conseiller les trois entreprises existantes sur les domaines industriels dans la conception de mobiliers d'appartements et de bureaux, et dans l'amélioration des techniques de réalisation des produits existants.

- 6 mois de consultant, spécialiste en conception de mobilier métallique de jardin et de bureau et en fabrication d'autres articles métalliques.
- 6 mois de consultant pour la mise en route d'une fonderie d'articles en aluminium.

Si l'atelier de fabrication de mobilier métallique de Lama-Kara prend une importance suffisante, il sera fait appel à un consultant pour étudier la création d'un atelier de galvanoplastie.

Et, bien entendu, d'autres consultants seront demandés, suivant l'expression des besoins, pour réaliser des études très spécialisées.

Le Secrétaire Administratif du Projet, actuellement secrétaire de Mr. LATORTUE, bilingue français-anglais, prendra ses fonctions pour le Projet TOG 76/08, après le départ de M. LATORTUE en juillet.

CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT

- M. KINDE, nouveau Directeur Général du CNPPME, Ingénieur, est entré en fonction le 6 - 2 - 77.

L'intérim de ce poste était assuré depuis le 9 - 7 - 76 par Monsieur EDORH.

- M. OYEOSSE Ganiyou, Ingénieur, a été nommé, par décision ministérielle du 22 Mars 1977, Directeur de la Direction Régionale du CNPPME pour le Nord - Togo.

En traitement médical en France, M. G. OYEOSSE n'a pas encore rejoint son poste.

- M. DOGBE Adomaya, diplômé du Bac G3, a été nommé agent d'étude de projet à Lama-Kara en date du 21/3/77.
- L'expert regrette que ce technicien n'ait pas une formation d'économiste pour tenir un poste de cette importance.
- M. AGBOKOU Gbeblewou Lonlongno, de formation en dactylographie, a pris ses fonctions de Secrétaire de Direction, à Lama-Kara, le 21/3/77.
- M. ADAMEH Dossah a pris sa fonction de Chauffeur à Lama-Kara, le 21/3/77.
- Ce chauffeur est réservé pour la conduite du véhicule du Directeur Régional.
- M. ADJERIM Assindjo a été nommé Planton de la Direction Régionale de Lama-Kara, en date du 1er Avril 1977.

La contribution en personnel du Gouvernement devrait être complétée

du personnel suivant :

- 1 Dessinateur-mètreur en bâtiment de haute qualification pour prendre en charge tous les travaux de construction de la région et pour assister les entreprises de bâtiment - délai : urgent.

... / ...

- 1 Technicien, diplômé en gestion des entreprises pour prendre en charge la fonction "Assistance aux entreprises" - délai : Juillet 1977.
- 1 Dactylographe - standardiste
délai : dès réception du bâtiment administratif du Domaine Industriel de Lama-Gara.
- 1 Documentaliste pour le Centre de Documentation et la Bibliothèque.
Délai : 2 Janvier 1978.
- 1 Chef d'atelier pour l'atelier central.
- 1 Chauffeur pour la conduite du véhicule de l'Ingénieur-Mécanicien l'expert de Projet. Délai : dès réception du véhicule commandé pour l'expert.
- 1 Chauffeur pour la conduite des techniciens et experts associés
Délai : 2 Janvier 1978.
- 1 Jardinier pour les espaces verts
Délai : 2 Janvier 1978.

L'organigramme de la Direction Régionale du Nord-Togo se présenterait donc suivant le graphique ci-après :

... / ...

82 - CONTRIBUTIONS EN CONSTRUCTIONContribution du Gouvernement

L'étude détaillée de cette contribution sera réalisée avec celle du Domaine Industriel de Lama-Kara et de Komé.

Pour le Domaine Industriel de Lama-Kara, les constructions devraient être les suivantes :

- Aménagement du terrain
- Réalisation des infrastructures
 - eau et bouches d'incendie
 - électricité et éclairage public
 - voirie -- parking
 - caniveau d'évacuation des eaux de pluie
 - puits
 - espaces verts
 - fosses septiques et puits perdus
- Réalisation des superstructures
 - 1 bâtiment administratif composé :
 - 1 bureau pour le Directeur Régional
 - 1 " " pour l'Expert
 - 1 " " pour le Secrétariat de la Direction avec salon d'attente
 - 1 bureau pour Dactylographe
 - 1 local pour le Centre de Documentation et Bibliothèque.
 - 1 bureau pour les techniciens des études de projets.
 - 1 bureau pour les techniciens de l'Assistance aux entreprises.
 - 1 bureau pour les consultants
 - 1 " " " " volontaires
 - 1 local d'accueil des chefs d'entreprise
 - 1 hall de réception
 - 1 salle de conférence et de formation
 - 1 local de stockage du matériel de formation
 - 1 local de stockage des fournitures et archives et de tirage des documents par duplication.
 - 1 local pour toilettes.

- 1 bureau pour dessinateurs
- 1 cantine
- 1 infirmerie et local pour le matériel de lutte contre les incendies
- 1 atelier central
- 1 hall d'exposition
- 1 villa pour le Directeur Régional
- 1 bloc de 3 chambres de passage
- 1 parking couvert

N'étant pas au courant de tous les travaux à réaliser pour le Domaine Industriel de Lomé, l'expert relève, ci-après, ceux retenus sur le document du projet :

- Viabilisation d'une parcelle de 10 Hectares
- Construction d'un magasin général.

83 - CONTRIBUTIONS EN MATÉRIEL

Contribution du PNUD/ONUDI

Matériel pour l'Atelier Central

Le 13 Avril 1977, l'expert a transmis à MM. KINDE et LATORTUE une première liste de matériel pour l'Atelier Central à commander, au titre de la contribution du PNUD/ONUDI. (liste en annexe 4). Cette liste sera suivie par d'autres au fur et à mesure des besoins exprimés et justifiés.

Matériel de transport

- 1 Véhicule Peugeot 504- L - Break est en commande pour le transport de l'expert.
- 2 autres véhicules seront nécessaires :
 - 1 pour le transport des volontaires
 - 1 " " " des consultants.

Un transfert de deux des trois véhicules du projet de M. LATORTUE peut s'effectuer au profit du projet TOG 76/08.

Matériel de bureau

Suivant l'étude des besoins pour le Centre de Lama-Kara, il serait souhaitable de commander :

- 1 ensemble de matériel de duplication type offset
- 1 appareil à photocopier les documents.

Ces appareils sont nécessaires pour le tirage des fascicules de formation et des rapports divers, compte tenu que Lama-Kara se trouve à 435 Km de Lomé. Ils serviront de même pour les entreprises du Domaine Industriel, pour celles installées dans la région et pour les différents services administratifs de l'Etat installés à Lama-Kara. Bien entendu, tous ces tirages réalisés pour les entreprises et ces services seront facturés aux prix coûtants.

Contribution du Gouvernement

Matériel pour l'Atelier Central

D'après une estimation provisoire, si la formule de la gestion de l'Atelier par le CNPPI est maintenue, les financements ci-après sont à prévoir :

- Petit outillage	500 000
- 1 Véhicule Peugeot 404 bâchée	1 500 000
- Matériel et mobilier de bureau	500 000
- Frais d'agencement et d'installations diverses (mobilier d'atelier compris)	1 300 000
- Divers et imprimerie	600 000
	<hr/>
TOTAL	4 400 000
- Fonds de roulement	2 600 000
	<hr/>
Total financement	7 000 000 F. CFA.

Matériel de transport

Il est nécessaire de prévoir :

- 1 Véhicule pour le Directeur Régional
- 2 Véhicules pour les déplacements de travail à l'intérieur de la région pour les techniciens d'études et d'assistance et pour le Secrétaire de Direction.

Matériel et mobilier de bureau

L'expression détaillée des besoins en matériel et mobilier de bureau sera faite dans l'étude du Domaine Industriel. Mais il est nécessaire d'énumérer le matériel reçu pour la Direction Régionale du Nord-Togo :

Le 10/03/77	- 1 machine à calculer - Silver REED. 121.M.	30 000 F
	- 1 " " " " " "	30 000 F
Le 21/03/77	- 1 machine à écrire "OLIVETTI LINER 98" N° 4329 - 763	114 841 F
Le 25/03/77	- 1 Classeur (meuble) métallique - "ATL" 4 tiroirs	84 560 F

Le 16/04/77	- 2 bureaux à 1 caisson - 35 000 x 2	70 000	F
	- 2 fauteuils - 12 000 x 2	24 000	F
	- 4 chaises - 8 000 x 4	32 000	F
	TOTAL	385 401	F

Matériel divers

Un certain nombre de matériel sera nécessaire pour :

- la cantine
- l'infirmierie
- le local de lutte contre les incendies et pour l'entretien des espaces verts.

Ces besoins seront aussi exprimés dans l'étude de création du Domaine Industriel.

NOTA

Les contributions en bourses et en formation en groupes seront traitées dans le premier rapport d'activité.

... / ...

IX - ETUDE DES BUDGETS**91. INTRODUCTION**

L'étude des budgets est amorcée dans ce programme de travail. Les tableaux, ci-joints, ont pour but de situer les dépenses engagées au 30 Avril 1977. Cette étude sera complétée et servira de support à la présentation des futurs rapports d'activité, comme le préconise le PNUD.

Titre des tableaux ci-joints :

- 91. - RAPPORT SUR L'ETAT DU PROJET - Contribution PNUD/ONUUDI
- 92. - " " " " " - Contribution du Gouvernement
- 93. - RAPPORT SUR LE PERSONNEL ONUUDI
- 94. - RAPPORT SUR LE PERSONNEL DU GOUVERNEMENT
- 95. - RAPPORT SUR L'EQUIPEMENT ET LA CONSTRUCTION
Contribution du Gouvernement.

Name		Grade		Date		Status		Remarks	
No.	Name	Grade	Class	Date	Present	Absent	Remarks	Other	Notes
1	Mr. [Name]	12	12	1/1/77	4				
2	Miss [Name]	12	12	1/1/77	4				
3	Mr. [Name]	12	12	1/1/77					
4	Mr. [Name]	12	12	1/1/77	4				
5	Mr. [Name]	12	12	1/1/77					
6	Mr. [Name]	12	12	1/1/77					
7	Mr. [Name]	12	12	1/1/77					
8	Mr. [Name]	12	12	1/1/77					
9	Mr. [Name]	12	12	1/1/77					
10	Mr. [Name]	12	12	1/1/77					
11	Mr. [Name]	12	12	1/1/77					
12	Mr. [Name]	12	12	1/1/77					
13	Mr. [Name]	12	12	1/1/77					
14	Mr. [Name]	12	12	1/1/77					
15	Mr. [Name]	12	12	1/1/77					
16	Mr. [Name]	12	12	1/1/77					
17	Mr. [Name]	12	12	1/1/77					
18	Mr. [Name]	12	12	1/1/77					
19	Mr. [Name]	12	12	1/1/77					
20	Mr. [Name]	12	12	1/1/77					

REPONDRE A LA QUESTION - PERIODE DU 1/1/77 AU 30/6/77 (Année)

COMPTABILITE AU COTE DEBIT

DESIGNATION	Date Livraison	Provisions	Montants en F. CFA		Cumul
			1977	1978	
	Prév.	Total	1977	1978	1979
- Bozime inhaup. de la zone		300.000.000			
- Rembourse Indicat. de la zone		220.000.000			
		520.000.000	100.000.000	100.000.000	
- Mobilisation terrain 10 ha	3/77				
- Mobilisation terrain 20 ha de Loma-Kary	1/78				
- Construct. bât. sede. Loma-Kary	5/77				
- " long. Lir. r6g LA	5/77				
- " bi. l6n de 3 ch22					
- " area de y2222					
- " Cdust. Ato. Central	6/78				
- Material et Mob. de parcs					295.401

A N N E X E S

- Annexe 1 - Situation des études de Projets
- Annexe 2 - Etudes des fonctions et attributions de la Direction Régionale Nord - Togo
- Annexe 3 - Descriptions de postes des experts associés et volontaires des Nations-Unies à recruter.
- Annexe 4 - Liste du matériel à financer par la contribution de L'ONUDI pour l'Atelier Central.

ETUDE DES FONCTIONS ET ATTRIBUTIONS
DE LA DIRECTION REGIONALE NORD TOGO

- 1 - Introduction
- 2 - Les attributions du Directeur Régional
- 3 - La fonction administrative
- 4 - La fonction " Etudes et Développement "
- 5 - La fonction " Etude de Projet "
- 6 - La fonction " assistance aux entreprises "
- 7 - La Direction de l'Atelier Central

1 - I N T R O D U C T I O N

Monsieur OYEOSSE Ganiyou a été nommé, par Monsieur le Ministre du Plan, du Développement Industriel et de la Réforme Administrative, Directeur Régional du CNPPIE Nord-Togo par décision N° 046 du 22 Mars 1977.

Le Directeur Régional est placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur Général du CNPPIE et sera assisté dans l'exercice de ses fonctions par l'Expert de l'ONUDI, Ingénieur Mécanicien, Chef de Projet.

... / ...

2 - LES ATTRIBUTIONS DU DIRECTEUR REGIONAL

Les attributions du Directeur Régional seraient les suivantes :

- Définir les objectifs généraux et les stratégies de la Direction Régionale avec le Directeur Général du CNPPME.
- Assurer les relations et participer aux réunions avec les pouvoirs publics de la Région.
- Assurer les relations avec les organismes bancaires et de financement.
- Prévoir les besoins financiers et de personnel pour la Direction Régionale.
- Organiser, animer et coordonner les activités des différentes fonctions.
- Contrôler les travaux du personnel sous le signe de la qualité, du délai, et du rendement.
- Suivre et contrôler, en référence du cahier des charges, les travaux d'aménagement du Domaine Industriel.
- Veiller au bon entretien des bâtiments, des voiries, des caniveaux, des espaces verts, et des installations des services communs du Domaine.
- Faire respecter le règlement intérieur, par le personnel.
- Négocier les contrats de location.
- Stimuler l'esprit d'entreprise auprès des Togolais et les encourager vers les activités industrielles.
- Préparer et rédiger les fiches "Etude de grand Projet" et les transmettre pour approbation aux groupes financiers qui peuvent participer au financement.
- Sélectionner les entrepreneurs qui devront installer une entreprise sur le Domaine Industriel.
- Le cas échéant, donner son avis sur le choix d'un chef d'exploitation si le promoteur n'est pas appelé à diriger, lui-même, l'entreprise.
- Veiller que les entreprises respectent le cahier des charges.
- Etudier l'opportunité d'installer un Domaine Industriel dans telle ou telle autre ville de la région.
- Provoquer des réunions avec tous les chefs d'entreprises pour prendre en considération les difficultés qu'ils rencontrent.
- Etudier et définir les besoins en formation des techniciens et cadres du Centre et élaborer des programmes et calendriers de formation.
- Suivre et contrôler les résultats des formations.
- Rédiger le rapport annuel des activités de la Direction Régionale.

... / ...

3. LA FONCTION ADMINISTRATIVE

L'étude de la fonction administrative définit les attributions suivantes :

- Accueillir les visiteurs et les diriger vers les services intéressés.
- Appliquer le mode de classement des documents et dossiers administratifs.
- Réaliser tous les travaux de dactylographie de la Direction Régionale.
- Mettre en place la comptabilité générale et analytique de la Direction Régionale sous le contrôle de l'expert comptable de la Direction Régionale.
- Etablir, annuellement, des compte d'exploitation et bilan pour la Direction Régionale et pour l'Atelier Central.
- Préparer, annuellement, les budgets pour la Direction, les services communs et l'Atelier Central.
- Faire rénumérer les services de l'Atelier Central, de la cantine et du hall d'exposition.
- Sélectionner, recruter, et gérer le personnel administratif et des services généraux.
- Commander et gérer les stocks et les biens.
- Gérer et coordonner l'utilisation des véhicules.
- Administrer les services généraux. (Jardinier, cantine, infirmerie et hall d'exposition).
- Veiller à la propreté des services communs.
- Assurer les relations avec les organismes publics.
-
-
-

NOTA : Les Chefs d'entreprises ou leurs représentants seront formés sur les premiers soins à dispenser aux blessés et sur l'utilisation du matériel de lutte contre les incendies.

... / ...

4 - LA FONCTION "ETUDES ET DEVELOPPEMENT"

a - Attributions de la Section "Etudes d'Infrastructures et Bâtiments"

- Le Bureau d'Etudes et Développement est un service indispensable à mettre à la disposition des Chefs d'entreprises et des cadres de la fonction "Etude de Projets" et "Assistance aux Entreprises" pour leur permettre de compléter leurs gammes de fabrication ou de services, de leur trouver les matières et fournitures les plus économiques en fonction de la qualité exigée par la clientèle et leur proposer des processus de travail mieux adaptés aux conditions de travail (coût, effort, surface, niveau professionnel, etc...). Cette section aura pour attributions de :
- Appliquer le mode de classement des plans, des études et de la documentation technique.
- Etudier, dessiner, organiser et planifier les travaux de réalisation de domaines industriels et de construction des bâtiments industriels et commerciaux.
- Etudier les devis de construction.
- Etudier les barèmes de prix pour les différents corps de métier du bâtiment.
- Aider les entrepreneurs à répondre aux appels d'offres.
- Assister les entrepreneurs dans leurs travaux de construction.
-
-
-

b - Attributions de la Section "Etudes Industrielles"

- Appliquer le mode de classement des plans, des études et de la documentation technique.
- Dessiner des plans d'ensembles et de pièces à la demande de l'atelier Central.
- Etudier des produits nouveaux ou améliorer les produits existants. Autant que possible, il faut étudier des produits de conception adaptée aux besoins locaux, fabriqués avec les équipements existants et avec des matières disponibles.
- Normaliser et standardiser les produits et pièces.
- Etudier les processus de fabrication pour l'exécution des produits étudiés.

- Suivre, en relation avec l'atelier central ou l'entreprise intéressée, la fabrication des prototypes.
- Analyser les coûts de production et définir les prix de revient.
- Etudier et dessiner les plans d'implantation des machines et les plans d'installation et de branchement électrique.
- Donner aux entreprises, des conseils sur l'utilisation des machines, appareils et outillages, et sur le choix du matériel le mieux adapté aux travaux à exécuter, aux possibilités financières de l'entreprise et à la qualification de la main-d'oeuvre disponible.
- Participer à l'amélioration de la qualité des produits afin de concurrencer les mêmes produits importés.

3 - LA FONCTION "ETUDES DE PROJETS"

- Limites des attributions :

DEBUT : Recevoir le promoteur

FIN : Le crédit étant accordé, transmettre le dossier au responsable de l'Assistance.

- Etude des Attributions

- Appliquer le mode de classification, de codification et de classement du centre de documentation et de la bibliothèque et des dossiers techniques.
- Gérer le centre de documentation et la bibliothèque suivant le système de prêt étudié et sous le signe du service à rendre aux intéressés.
- Etudier et mettre en forme un "guide du promoteur" et un "guide d'étude de projet"
- Identifier de nouveaux projets et rechercher des promoteurs.
- Etudier les possibilités de produits nouveaux à fabriquer.
- Rechercher des besoins de travaux à sous traiter auprès de grandes entreprises par l'analyse de leurs besoins et plus particulièrement sur les organes, pièces et articles divers importés.
- Chaque étude devra, en priorité, porter sur le potentiel des marchés et ensuite sur les différentes possibilités de transformation des matières existantes sur place.

- Ensuite, une étude de faisabilité devra être faite avant de rédiger le dossier bancaire de chaque unité.
- Et pour terminer, soumettre le dossier à la banque et à la commission des agréments.
- Conseiller et aider les promoteurs à constituer leur société - Assistance juridique et fiscale.
- Assurer les relations avec les banques afin de recevoir leurs observations et de reprendre ou compléter le dossier jusqu'à ce qu'il soit accepté.

6 - LA FONCTION "ASSISTANCE AUX ENTREPRISES"

- Limites des Attributions

DEBUT : Recevoir le dossier bancaire de création ou d'extension de l'entreprise avec l'accord de crédit de la Banque, du responsable des études de projets.

FIN : Après un temps moyen d'assistance de 2 ans, laisser l'entreprise travailler par ses propres moyens. A moins qu'elle exprime à nouveau une demande d'étude d'extension.

ETUDE DES ATTRIBUTIONS

Le souci majeur de l'assistance est de convaincre les entreprises à mieux contrôler leurs recettes et dépenses, à mieux utiliser leur trésorerie disponible, à mieux connaître leurs prix de revient, etc... Pour cela il faut organiser la fonction "Assistance aux entreprises" et définir ses attributions comme suit :

- Appliquer le mode de classification, de codification et de classement des dossiers d'assistance et des fascicules de formation.
- Préparer, organiser et animer des stages de sensibilisation à la gestion des entreprises.
- Recenser et analyser les difficultés des entreprises existantes.
- Sélectionner les entreprises susceptibles d'être assistées en priorité
- Assister les entreprises retenues suivant le processus suivant :
 - Etudier et mettre en forme un "guide de diagnostic" :
 - Etablir un diagnostic :

- de la structure hiérarchique et fonctionnelle.
 - des imprimés et circuits administratifs.
 - de la situation comptable et financière.
 - sur le calcul et le contrôle des prix de revient.
 - sur la méthode de gestion des stocks
 - sur le niveau de qualification de la main-d'oeuvre
 - sur la gamme de produits fabriqués
 - sur les prix de vente pratiqués.
- critiquer les éléments du diagnostic
 - étudier un document de conseils pour améliorer la situation générale actuelle et la productivité.
 - faire appliquer les conseils
 - contrôler les résultats.
- Étudier et définir les besoins en formation des chefs d'entreprises et leurs collaborateurs. (entreprises existantes ou à créer).
 - Étudier et élaborer les programmes, les calendriers, les notices techniques, de formation pour chaque besoin et définir les besoins en moyens audio-visuels à commander.

Les programmes devront être définis par branche d'activité et par niveau homogène.

- Exemples :

- un programme pour les entreprises de production
- " " " " " commerciales
- " " " " " de prestation de services.

- Animer les stages de formation. Cours par séance de 1,5 à 2 heures ou séminaires de 2 à 5 jours.

Pour les entreprises installées sur le Domaine Industriel la formation pratique se fera sur le tas pendant les heures de travail et la formation théorique pourrait se faire le soir après les heures de travail ou le samedi matin.

- Suivre dans l'entreprise, l'application des notices enseignées. Le suivi des applications a pour but d'aider les entreprises dans les actions suivantes : (bien entendu selon la grandeur de l'entreprise)
- mettre en place une comptabilité, un contrôle des heures, une gestion des productions, du magasin et du matériel, un contrôle des résultats, un système de calcul et de contrôle des prix de revient.

- Conseiller les chefs d'entreprises sur :
 - L'utilisation de la trésorerie, du fonds de roulement, etc...
 - Leurs droits et devoirs envers la législation sociale et fiscale.
 - Comment "acheter et vendre".
- Sur le plan commercial aider les entreprises :
 - à élaborer leurs catalogues de produits fabriqués. (pour les entreprises méritantes).
 - à mettre en place les circuits administratifs et les imprimés d'achats, de ventes, de correspondances avec les clients et fournisseurs.
 - à rechercher des débouchés auprès de la clientèle et entreprises privées.
 - à entreprendre des actions de publicité auprès des circuits de grands commerces.
 - à pénétrer dans les circuits commerciaux internes et externes du pays.
 - à agir auprès du service des marchés administratifs pour obtenir les travaux de la région.
 - et organiser, diriger, animer le hall d'exposition des produits fabriqués par les entreprises du Domaine Industriel.
 -
 -
- Sur le plan technique aider les entreprises :
 - à améliorer les processus de travail, les rendements, la qualité et la productivité.
 - à préparer le travail (préparation administrative et technique)
 - à aménager les magasins
 - à bien entretenir le matériel, en relation avec le chef d'atelier de l'atelier central.
 - à appliquer, scrupuleusement, les consignes d'hygiène et de sécurité.
 -
 -
- Contrôler et chiffrer les résultats des formations et des applications.

- Organiser et animer des cycles d'études en groupe. La discussion doit porter sur les problèmes rencontrés par les entreprises et sur la recherche de solutions pratiques. Ces cycles sont l'occasion d'échange d'idées et d'expériences et de définition de besoins nouveaux en matière de production et réalisations.
- Assurer les relations avec les centres d'enseignements et les autres organismes de formation.

7 - LA DIRECTION DE L'ATELIER CENTRAL

L'atelier central sera dirigé par un Chef d'atelier qui aura pour attributions de :

- Préparer, ordonner et lancer les travaux confiés à l'atelier
- Superviser l'exécution de ces travaux sous le signe de la qualité, du délai et du rendement.
- Sélectionner et embaucher des ouvriers compétents et dynamiques. Conseiller et perfectionner le personnel d'exécution.
- Assurer la gestion de l'atelier et du personnel.
 - Comptabilité des recettes et dépenses.
 - Entrées et sorties de stocks.
 - Entrées et sorties des travaux.
 - Gestion des heures.
 - Etc...
- Constituer une documentation en matière d'entretien.
 - Répertoire d'ensembles, sous-ensembles et pièces par type de matériel.
 - Catalogues de fournisseurs de matériel, d'outillages de matières et fournitures.
 - Dossiers de Plan d'ensembles et de détails.
- Entreprendre des actions de sensibilisation auprès des Chefs d'entreprises sur l'intérêt qu'ils ont à bien entretenir leur matériel. Un bon entretien préventif, tel que le graissage méthodique du matériel, supprime pas mal de pannes inopinées et par conséquent les débannages toujours onéreux.
- Conseiller les chefs d'entreprises sur le choix d'un matériel, lors d'un achat ou d'un renouvellement, le mieux adapté aux travaux à effectuer, aux possibilités financières de l'entreprise, à la qualification de la main-d'oeuvre disponible.

- FAIRE DES RECOMMANDATIONS AUX ENTREPRISES SUR LES CONDITIONS DE
faite de recommandation aux entreprises sur la condition
 de sécurité à respecter pour la prévention des accidents tant corpo-
 rels que matériels
- Conseiller et participer à l'implantation (scellement et branche-
 ment des machines dans les entreprises.)
- Former ou perfectionner les mécaniciens qui peuvent être recrutés
 par les entreprises.
- Améliorer les méthodes d'intervention pour diminuer les coûts
 d'entretien.
- Organiser le magasin de pièces de rechange, la gestion des stocks
 de ces pièces et former le gestionnaire.
- Former et organiser une petite équipe volante de mécaniciens d'en-
 tretien préventif et de dépannage susceptible d'intervenir à la de-
 mande des entreprises éloignées du centre, voir même sur le matériel
 agricole des villages.
- Pour les matériels très complexes et très coûteux, rédiger des
 "fiches diagnostic" et des fiches "Consignes de conduite".
- Participer, en relation avec le spécialiste en marketing et avec le
 bureau d'études et de développement, à l'étude des moyens pour dé-
 velopper la sous-traitance d'ensembles, sous-ensembles et pièces de
 rechange.
- Réaliser les prototypes de produits nouveaux étudiés par le B&D.
- Conseiller et assister les entreprises au lancement des productions
 de produits nouveaux.
- Participer à l'étude de modification et de modernisation de ma-
 chines, appareils, outillages.
- Entretien le matériel des services communs.
- Maintenir en bon état de fonctionnement le matériel de l'atelier.

DESCRIPTIONS DE POSTE

- Réf. 11 - 03 - a Volontaire des Nations-Unies, Spécialiste en Méca-
nique Générale pour Lama-Kara.
- Réf. 11 - 03 - b Volontaire des Nations-Unies, Spécialiste en Méca-
nique Automobile pour Lama-Kara.
- Réf. 11 - 04 - a Expert associé, Spécialiste en Assistance aux En-
treprises, pour Lama-Kara.
- Réf. 11 - 04 - b Expert associé, Spécialiste en Assistance aux En-
treprises, pour Lomé.
- Réf. 11 - 04 - c Expert associé, Spécialiste en Mécanique Générale,
pour Lomé.
- Réf. 11 - 04 - d Expert associé, Spécialiste en Economie Industriel-
le, pour Lama-Kara.

LOME - TOGO

Projet = TOG/76/OOS/A/01/37

DESCRIPTION DE POSTE - Réf = 11. 03. 8.

- DESIGNATION DU POSTE** : Volontaire des Nations-Unies Spécialiste en mécanique générale.
- DUREE DE LA MISSION** : Deux (2) ans.
- DATE D'ENTREE EN FONCTION** : JANVIER 1978
- LIEU D'AFFECTATION** : Lama-Kara, avec déplacements à l'intérieur de la région Nord - Togo.
- BUT DU PROJET** : L'objectif principal de ce projet est la promotion des petites et moyennes entreprises togolaises en accordant, dans cette nouvelle phase, un intérêt particulier au développement industriel dans les différentes régions économiques du pays et tout spécialement dans la région Nord Togo où sera construit un nouveau domaine industriel à Lama-Kara.
- ATTRIBUTIONS** : Le volontaire des Nations-Unies fera partie de l'équipe d'experts associés et de volontaires internationaux attachés au CNPPME. Sous l'autorité du chef de projet, et en collaboration avec d'autres experts associés et volontaires des Nations-Unies, et avec le chef d'atelier de l'atelier central du domaine industriel de Lama-Kara, le volontaire des Nations-Unies aura pour attributions :
- Participer à la préparation administrative et technique des travaux de l'atelier.
 - Participer à la mise en place d'un système de contrôle quantitatif et qualitatif du travail.
 - Rechercher des améliorations dans la réalisation des travaux, dans la conception des produits, dans l'utilisation des moyens humains et matériels, en vue d'améliorer la qualité du travail, les délais, le rendement et la rentabilité de l'atelier.

... / ...

- Participer à l'étude, et réaliser des prototypes de pièces et articles divers métalliques pour le matériel industriel et agricole.
- Participer au choix des matières premières et fournitures les mieux adaptées aux produits à fabriquer.
- Définir les processus d'exécution des travaux d'entretien, de réparation et d'usinage et, pour les travaux complexes, rédiger les gammes de fabrication.
- Participer à la lutte contre les gaspillages de matières, de fournitures, de temps et d'efforts.
- Participer à l'étude des devis et des prix de revient.
- Perfectionner le personnel sur la technologie et la pratique de l'usinage des métaux. (Activité prioritaire)
- Participer à l'organisation et à la gestion du magasin.
- Veiller au bon entretien du matériel de l'atelier.
- Prévoir, mettre en place, et veiller à l'application des règles de sécurité pour la prévention des accidents corporels et matériels.
- Participer à la mise en place, suivant un plan de classement préétabli, d'une documentation technique en matière d'entretien et d'usinage.

EXPERIENCE ET FORMATION REQUISES

Diplômé Technicien en mécanique générale, le candidat devra posséder au moins trois ans d'expérience en usinage des métaux.

(Tournage, rabotage, fraisage) et avoir des connaissances en gestion d'un atelier de mécanique générale. De plus il devra être un exemple en assiduité, ponctualité et présence au travail. Son dynamisme et sa volonté de réussir sa mission seront des qualités très appréciés. Il devra de même posséder des qualités de pédagogues. (La formation en techniques pédagogiques sera donnée ou complétée par le chef de projet).

CONNAISSANCE LINGUISTIQUE

Français indispensable.

LOME - TOGO

Projet : TOG/76/008/A/01/37 -

DESCRIPTION DE POSTE - Réf = 11 - 03 - b.

- DESIGNATION DU POSTE** : Volontaire des Nations-Unies spécialiste en mécanique automobile (Véhicules légers et lourds -).
- DUREE DE LA MISSION** : Deux (2) ans.
- DATE D'ENTREE EN FONCTION** : JANVIER 1978
- LIEU D'AFFECTATION** : Lama-Kara, avec déplacements à l'intérieur de la région Nord - Togo.
- BUT DU PROJET** : L'objectif principal de ce projet est la promotion de petites et moyennes entreprises togolaises en accordant, dans cette nouvelle phase, un intérêt particulier au développement industriel dans les différentes régions économiques du pays et tout spécialement dans la région Nord-Togo où sera construit un nouveau domaine industriel à Lama-Kara -
- ATTRIBUTIONS** : Le volontaire des Nations-Unies fera partie de l'équipe d'experts associés et de volontaires internationaux attachés au CNPPME. Sous l'autorité du chef de projet, et en collaboration avec d'autres experts associés et volontaires des Nations-Unies et avec les chefs d'ateliers d'entretien et de réparation de véhicules automobiles, le volontaire des Nations-Unies aura pour attributions :
- Veiller à l'ordre et à la propreté des ateliers. Condition indispensable pour obtenir la confiance des clients.
 - Faire des recommandations sur le choix du matériel et outillages à commander pour les ateliers.
 - Participer et habituer les chefs de garages à la préparation technique et administrative du travail.
 - Conseiller le préposé à l'accueil des clients, à la réception des véhicules, au diagnostic des pannes, à la rédaction des travaux à réaliser sur la fiche de réparation, et à la tenue des fiches clients.

- Participer aux travaux et perfectionner le personnel sur les techniques du métier d'entretien et réparation de véhicules et l'initier à l'utilisation rationnelle du matériel de l'atelier.
- Participer au relevé des heures passées sur les travaux, des pièces détachées à facturer aux clients et au calcul des prix de revient.
- Avoir et créer l'esprit du travail bien fait. Prendre en considération les réclamations des clients et, avec le chef d'entreprise, agir en conséquence.
- Organiser le magasin de pièces de rechange et la gestion des stocks, former le gestionnaire.
- Participer à la lutte contre les gaspillages de matières, de fournitures, de temps et d'efforts.
- Prévoir, mettre en place, et veiller à l'application des règles de sécurité pour la prévention des accidents corporels et matériels.
- Participer à la mise en place d'une documentation technique, par marque de véhicule, en matière d'entretien et d'un rôle des prix à appliquer.

**EXPERIENCE ET FORMATION
REQUISES**

: Diplôme technicien en mécanique automobile, le candidat devra posséder au moins trois ans d'expérience en réparation mécanique (et si possible électrique) de véhicules légers et lourds à moteur essence et si possible diesel, et avoir des connaissances en gestion de garage et en formation de personnel. (La formation en techniques pédagogiques sera donnée ou complétée par le chef de projet). De plus, le candidat devra être un exemple en assiduité, ponctualité et présence au travail. Son dynamisme et sa volonté de réussir sa mission seront des qualités très appréciées.

CONNAISSANCE LINGUISTIQUE : Français indispensable.

LOME - TOGO

Projet = TOG/76/008/A/01/37

DESCRIPTION DE POSTE - Réf = 11 - 04 - a

- DESIGNATION DU POSTE : Expert associé, spécialiste en assistance en gestion, organisation administrative et comptabilité des petites et moyennes entreprises.
- DUREE DE LA MISSION : Deux (2) ans.
- DATE D'ENTREE EN FONCTION : Mai 1977.
- LIEU D'AFFECTATION : Lama-Kara, avec déplacement à l'intérieur de la région Nord - Togo.
- BUT DU PROJET : L'objectif principal de ce projet est la promotion des petites et moyennes entreprises togolaises en accordant, dans cette nouvelle phase, un intérêt particulier aux différentes régions économiques du pays et tout spécialement dans la région Nord-Togo où sera construit un nouveau domaine industriel à Lama-Kara.
- ATTRIBUTIONS : L'expert associé fera partie de l'équipe d'experts et volontaires internationaux attachés au CNPME. Sous l'autorité du chef de projet, et en collaboration avec d'autres experts associés et volontaires des Nations-Unies affectés, et avec le technicien du CNPME l'expert associé aura principalement pour mission de former et d'assister les entrepreneurs togolais de la région Nord - Togo.
- Les principales attributions de l'expert associé seront :
- Organiser et animer des stages de sensibilisation à la gestion des entreprises afin de convaincre les entrepreneurs à mieux contrôler leurs recettes et dépenses, à mieux utiliser leur trésorerie disponible et à mieux connaître leurs prix de revient ;
 - Recenser les entreprises existantes de la région Nord -Togo,
 - Sélectionner les entreprises susceptibles d'être assistées en priorité ;
 - Etudier et définir les besoins en formation des chefs d'entreprises et de leurs collaborateurs ;

- Etudier et élaborer les programmes, les notices techniques, les fascicules, les calendriers de formation sur les méthodes de comptabilité, d'organisation des ateliers, d'organisation commerciale, de gestion de production et de législation sociale et fiscale ;
- Animer les stages de formation qu'il aura préparés ;
- Suivre, sur le tas, l'application des notions enseignées durant les stages de formation ;
- Contrôler et chiffrer l'évolution et les résultats des formations et des applications ;
- Organiser et animer des cycles d'études en groupe afin de discuter des problèmes rencontrés par les entrepreneurs et de rechercher des solutions pratiques pour résoudre ces problèmes.

**FORMATION ET EXPERIENCE
REQUISES**

- Diplôme en gestion des entreprises, le candidat devra posséder une expérience en comptabilité et en organisation administrative des petites et moyennes entreprises. Il devra posséder aussi de réelles qualités de pédagogue. (La formation en techniques pédagogiques sera donnée ou complétée par le chef de projet et une bonne condition physique pour soutenir le rythme des déplacements à l'intérieur des ateliers. Une expérience, même limitée, dans un pays en voie de développement, de préférence en Afrique, est hautement souhaitable.

CONNAISSANCE LINGUISTIQUE

Français indispensable.

LOME - TOGO

Projet = TOG/76/008/A/01/37

DESCRIPTION DE POSTE - Réf = 11 - 04 - b

- DESIGNATION DU POSTE : Expert associé, spécialiste en assistance en gestion, organisation administrative et comptabilité des petites et moyennes entreprises.
- DUREE DE LA MISSION : Deux (2) ans
- DATE D'ENTREE EN FONCTION : Dès que possible.
- LIEU D'AFFECTATION : Lomé, avec déplacements à l'intérieur de la région Nord-Togo.
- BUT DU PROJET : L'objectif principal de ce projet est la promotion des petites et moyennes entreprises togolaises en accordant, dans cette nouvelle phase, un intérêt particulier au développement industriel dans les différentes régions économiques du pays et tout spécialement dans la région Nord-Togo où sera construit un nouveau domaine industriel à Lama-Kara.
- ATTRIBUTIONS : L'expert associé fera partie de l'équipe d'experts et volontaires internationaux attachés au CNPPME. Sous l'autorité du chef de projet, et en collaboration avec d'autres experts associés et volontaires des Nations-Unies affectés au projet, et avec le technicien du CNPPME, l'expert associé aura principalement pour mission de former et d'assister les entrepreneurs togolais de la région Nord-Togo.
- Les principales attributions de l'expert associé seront :
- Organiser et animer des stages de sensibilisation à la gestion des entreprises afin de convaincre les entrepreneurs à mieux contrôler leurs recettes et dépenses, à mieux utiliser leur trésorerie disponible et à mieux connaître leurs prix de revient ;
 - Recenser les entreprises existantes de la région Nord-Togo ;
 - Sélectionner les entreprises susceptibles d'être assistées en priorité ;

- Etudier et définir les besoins en formation des chefs d'entreprises et de leurs collaborateurs ;
- Etudier et élaborer les programmes, les notices techniques, les fascicules, les calendriers de formation sur les méthodes de comptabilité, d'organisation commerciale, de gestion de production et de législation sociale et fiscale ;
- Animer les stages de formation qu'il aura préparés,
- Suivre, sur le tas, l'application des notions enseignées durant les stages de formation ;
- Contrôler et chiffrer l'évolution et les résultats des formations et des applications ;
- Organiser et animer des cycles d'études en groupe afin de discuter des problèmes rencontrés par les entrepreneurs et de rechercher des solutions pratiques pour résoudre ces problèmes.

**FORMATION ET EXPERIENCE
REQUISES**

- Diplômé en gestion des entreprises, le candidat devra posséder une expérience en comptabilité et en organisation administrative des petites et moyennes entreprises.

Il devra posséder aussi de réelles qualités de pédagogue. (La formation en techniques pédagogiques sera donnée ou complétée par le chef de projet) et une bonne condition physique pour soutenir le rythme des déplacements à l'intérieur de la région et des actions à l'intérieur des ateliers. Une expérience, même limitée, dans un pays en voie de développement, de préférence en Afrique, est hautement souhaitable.

CONNAISSANCE LINGUISTIQUE

Français indispensable.

LOME - TOGO

Projet = TOG/76/008/A/01/37

DESCRIPTION DE POSTE - Réf = 11 - 04 - c

- DESIGNATION DU POSTE** : Expert associé, Spécialiste en mécanique générale et en construction métallique.
- DUREE DE LA MISSION** : Deux (2) ans.
- DATE D'ENTREE EN FONCTION** : Dès que possible.
- LIEU D'AFFECTATION** : LOME
- BUT DU PROJET** : L'objectif principal de ce projet est la promotion des petites et moyennes entreprises togolaises en accordant, dans cette nouvelle phase, un intérêt particulier au développement industriel des différentes régions économiques du pays et tout spécialement dans la région Nord-Togo où sera construit un nouveau domaine industriel à Lama-Kara.
- ATTRIBUTIONS** : L'expert associé fera partie de l'équipe d'experts et de volontaires internationaux attachés au CNPPME. Sous l'autorité du Chef de Projet, et en collaboration avec d'autres experts associés et volontaires des Nations-Unies affectés au Projet, et avec les techniciens du CNPPME, l'expert associé aura principalement pour mission d'assister le Chef d'atelier de l'atelier central d'entretien et de réparation d'équipements industriels, et de fabrication d'articles divers métalliques.
- Les principales attributions de l'expert associé seront :
- Participer à la préparation, à l'ordonnancement et au lancement des travaux qui seront confiés à l'atelier ;
 - Superviser l'exécution de ces travaux sous le signe de la qualité, du délai et du rendement ;
 - Conseiller et perfectionner le personnel d'exécution ;
 - Participer à la bonne gestion de l'atelier ;
 - Constituer une documentation technique en matière d'entretien et de fabrication mécaniques et métalliques ;

- Entreprendre des actions de sensibilisation auprès des chefs d'entreprises sur l'intérêt qu'ils ont à bien entretenir leur matériel ;
- Conseiller les entreprises sur le choix d'un matériel, lors d'un achat ou d'un renouvellement, le mieux adapté aux travaux à effectuer, aux possibilités financières de l'entreprise, et à la qualification de la main-d'oeuvre disponible ;
- Faire des recommandations aux entreprises sur les conditions de sécurité à respecter pour la prévention des accidents tant corporels que matériels ;
- Améliorer les méthodes d'intervention pour diminuer les coûts d'entretien. Pour cela il est nécessaire d'organiser l'entretien préventif pour réduire, voire supprimer les dépannages parfois très coûteux ;
- Participer à l'organisation des magasins de pièces de rechange et à la gestion des stocks de ces pièces, à l'intérieur de l'atelier central et des entreprises du domaine industriel ;
- Participer, en relation avec le spécialiste en marketing et avec le technicien du bureau d'études et de développement (BED), à l'étude des moyens pour développer la sous-traitance d'ensembles, sous-ensembles et pièces de rechange ;
- Participer à l'étude, et réaliser les prototypes de produits de produits nouveaux étudiés par le BED ;
- Aider les entreprises de production à mettre en fabrication les prototypes qui auront été fabriqués par l'atelier central.

EXPERIENCE ET FORMATION REQUISES

Ingénieur ou Technicien supérieur en mécanique générale et construction métallique, le candidat devra posséder, si possible, une expérience de 1 à 2 ans, en usinage des métaux et soudure. Compte tenu de la très grande diversité des attributions de ce poste, le candidat pourra compter sur l'aide et les conseils du chef de projet, lui-même spécialiste en mécanique générale et en organisation et gestion d'ateliers de ce genre.

CONNAISSANCE LINGUISTIQUE

Français indispensable.

LOME - TOGO.

Projet = TOG/76/008/A/01/37

DESCRIPTION DE POSTE Réf = 11 - 04 - d.

- DESIGNATION DU POSTE : Expert associé, Economiste Industriel, Spécialiste en étude de marchés et en étude de dossiers de création d'entreprises.
- DUREE DE LA MISSION : Deux (2) ans.
- DATE D'ENTREE EN FONCTION : Dès que possible.
- LIEU D'AFFECTATION : Lama-Kara, avec déplacements à l'intérieur de la région Nord - Togo.
- BUT DU PROJET : L'objectif principal de ce projet est la promotion des petites et moyennes entreprises togolaises en accordant, dans cette nouvelle phase, un intérêt particulier au développement industriel dans les différentes régions économiques du pays et tout spécialement dans la région Nord-Togo où sera construit un nouveau domaine industriel à Lama-Kara.
- ATTRIBUTIONS : L'expert associé fera partie de l'équipe d'experts associés et de Volontaires Internationaux attachés au CNPPME. Sous l'autorité du chef de projet, et en collaboration avec d'autres experts associés et volontaires des Nations-Unies, et avec le technicien du CNPPME, l'expert associé aura principalement pour mission d'étudier des dossiers de création d'entreprises.
- Les principales attributions de l'expert associé seront :
- Participer à la création et à la gestion du centre de documentation,
 - Proposer des ouvrages, revues et périodiques à commander,
 - Participer à l'étude et à la mise en forme d'un "Guide du promoteur" et d'un "Guide d'étude de Projet".
 - Identifier de nouveaux projets et rechercher des promoteurs.
 - Etudier les possibilités de fabriquer des produits nouveaux et de sous-traitance de travaux avec les grandes entreprises. Cette action doit surtout porter sur des articles actuellement importés.

- Réaliser des études de marchés pour décider de l'opportunité de lancer un projet de création ou d'extension d'une entreprise
- Etudier le dossier de factibilité des projets retenus.
- Etudier et mettre en forme le dossier bancable des projets considérés comme viables.
- Prendre en considération les observations des organismes de financement et de la commission des agréments et retourner les dossiers en conséquence.
- Conseiller et guider les promoteurs à constituer leur société.

**FORMATION ET EXPERIENCE
REQUISE.**

- Economiste industriel, le candidat devra posséder une expérience en études de marchés, en études de factibilité de projets de création et d'extension d'entreprises et en études de dossiers bancaables avec présentation de comptes d'exploitation, de bilans et de calculs de rentabilité.

**CONNAISSANCE
LINGUISTIQUE**

- Français indispensable.

A N N E X E 4

MATERIEL A FINANCER PAR LA CONTRIBUTION DU PNUD-ONUDI

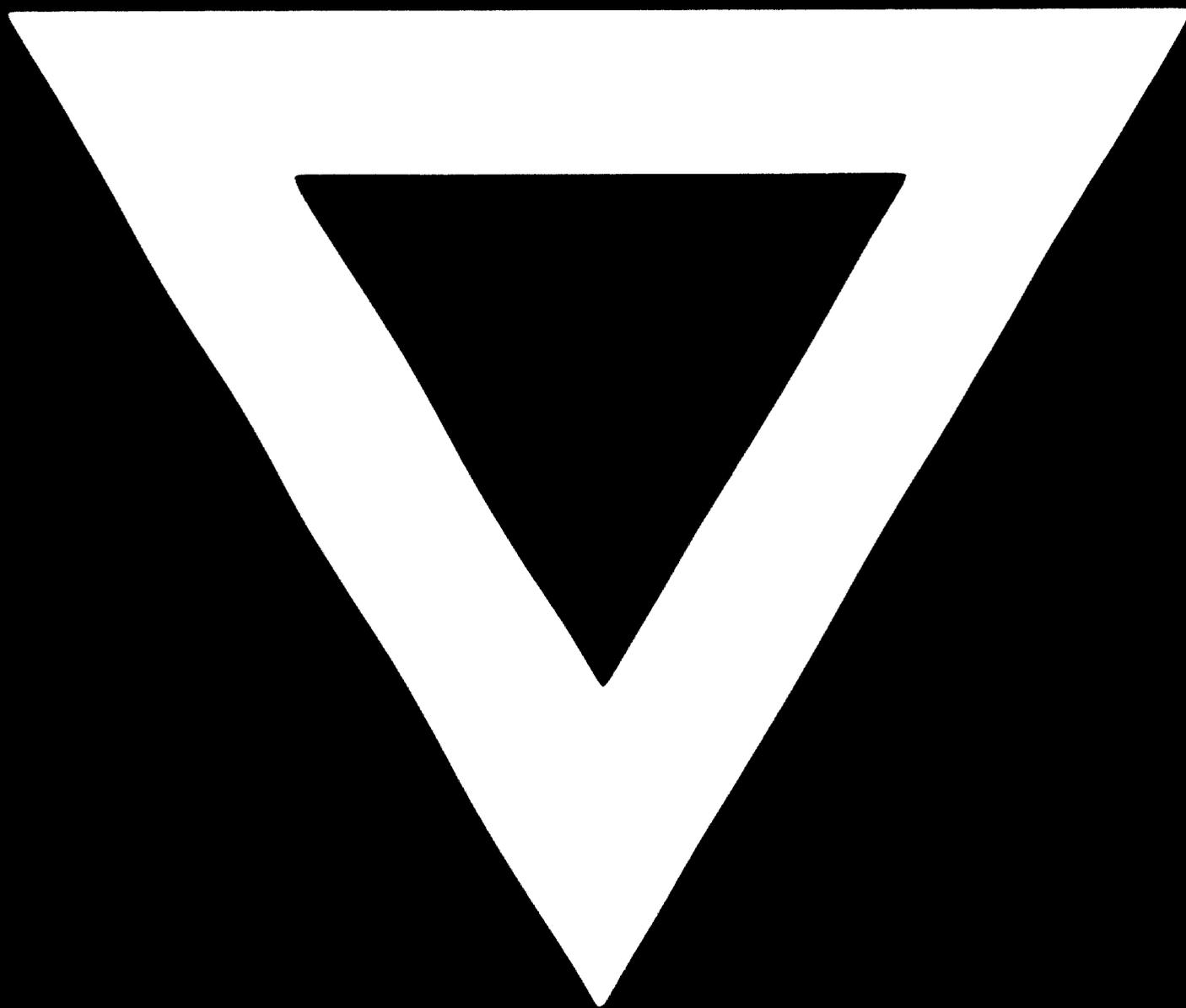
POUR L'ATELIER CENTRAL

- Liste récapitulative du matériel à commander

Matériel à commander pour l'Atelier Central
(Délai de livraison souhaité : Décembre 1977)

Quantité	D E S I G N A T I O N	Caractéristiques sur Fiche N°
1	Tour à chariot et à fileter	1
1	Fraiseuse	2
1	Etau limeur	3
1	Perceuse sur colonne	4
1	Perceuse d'établi (sensitive)	4
1	Scie mécanique alternative	4
1	Tronçonneuse	5
1	Touret à affûter	5
1	Touret à meuler	6
1	Cintreuse de tube rond et carré	6
1	Cintreuse à volûte	7
1	Cisaille tôle à levier	8
1	Cisaille poinçonneuse à levier	8
1	Tondeuse	7
1	Poste de soudure électrique	9
1	Poste de soudure oxyacétylénique	9
1	Compresseur à air	10
1	Accessoires de peinture	10
1	Meuleuse portative	11
1	Perceuse électrique portative Ø 8	11
1	Perceuse électrique portative Ø 13	11
1	Forge à moteur avec accessoires de forge palan 2 tonnes ..	12
1	Presse hydraulique 50 T - 10 T	12
1	Rectificuse de soupape	13
1	Rectificuse de siège de soupape	13
1	Jeu d'appareils de mesure et de contrôle	14
1	Caisnes à outils avec outillage complet de mécanicien ..	15
2	Etaux à base tournante	15
1	Jeu d'outils divers	15
1	Jeu de matériels de bureau d'études	16
1	Ensemble de duplicateur - type Offset et d'appareils à relier	17
1	Appareil à photocopier les documents	17

B-898



82.09.23